

# CONVICTIONS

numéro 16 - mars 2009

Nous avons donné notre vie à l'Église,

et donc nous espérons que cela puisse servir au bien

de l'Église

Chers lecteurs,

Pendant les vingt ans écoulés depuis les sacres, la plupart des premiers fidèles et des figures de proue du combat de la Tradition ont rejoint l'éternité. Ces personnes qui secondèrent Mgr Lefebvre, qui participèrent à la fondation des séminaires, prieurés et chapelles, qui subirent les grandes attaques des « périodes chaudes », qui quittèrent leur paroisse, leurs amis, et même parfois leur famille, pour s'engager dans l'aventure de la Tradition, ces personnes-là connaissaient de près le combat de Mgr Lefebvre ; meurtries par la crise de l'Église, conscientes de leur responsabilité, convaincues de la vigueur de la Tradition, elles donnèrent leur vie pour l'Église.



Pour nous, les choses se présentent autrement. Peut-être avons-nous eu encore la chance d'assister aux événements de 1988 ; mais les origines de la Tradition, nous ne les connaissons guère, elles remontent déjà à trop loin. Un cours « d'Histoire de la Tradition » s'avère utile, voire nécessaire, pour rappeler les raisons qui ont amené Mgr Lefebvre à entreprendre « l'opération survie ».

La troisième génération née, pour ainsi dire, dans la Tradition, et le grand nombre des fidèles qui, déçus par la situation actuelle de l'Église, ont découvert les trésors de la Tradition, n'ont jamais connu Mgr Lefebvre et ne possèdent que les récits des générations précédentes. Ils sont courageux, exemplaires, mais ils n'ont jamais connu le grand combat ! Bien réel est le danger de s'enfermer dans le petit monde traditionaliste.

Lors des ordinations sacerdotales du 29 juin 1987, Mgr Lefebvre avait annoncé son intention de se donner des successeurs pour garantir l'œuvre de la Tradition. Quelques jours plus tard, il exposait ses raisons au cardinal Ratzinger, dans sa lettre du 8 juillet 1987 : « Les conséquences pratiques de la thèse libérale adoptée par le Saint-Siège à la suite du Concile sont désastreuses et antichrétiennes. C'est le découronnement de Notre-Seigneur Jésus-Christ avec la réduction au droit commun de toutes les religions aboutissant à un œcuménisme apostat comme celui d'Assise. Afin d'enrayer l'auto-démolition de l'Église, nous supplions le Saint-Père, par votre intermédiaire, de procurer le libre exercice de la Tradition en procurant à la Tradition les moyens de vivre et de se développer pour le salut de l'Église catholique et le salut des âmes, [...] pour garder à l'Église les grâces de la Tradition, seule source de rénovation de l'Église. »

Depuis lors, la situation dans l'Église s'est encore aggravée d'un certain côté. D'un autre côté, la « messe de toujours » a été libérée et l'excommunication des évêques de la Fraternité a été levée. Le combat de la Tradition est entré dans une nouvelle phase. Aujourd'hui, à nous de continuer, et peut-être de terminer cette grande affaire. Mais rendons-nous compte que jusqu'ici tout n'était qu'une modeste introduction au vrai combat. Jusqu'à maintenant, ce n'était qu'un début. L'ouverture d'un opéra nous présente les personnages, nous expose les sujets à traiter, nous familiarise avec les différents motifs musicaux. Nous en sommes là ! L'ouverture est terminée, l'opéra commence ! La discussion avec les autorités romaines va être engagée, la vraie musique va se faire entendre. L'enjeu est d'une importance immense : l'Église peut, oui, elle doit sortir de cette crise.

Tournons-nous vers notre Bonne Mère du Ciel pour implorer son aide. Rendons grâces à notre Saint-Père le Pape, prions pour lui. En libérant la Messe et en levant l'excommunication, il a entrepris une démarche magnifique en faveur de la Tradition. Le monde entier l'a critiqué et ne cessera pas de le faire. C'est lui qui aura à prendre les décisions à l'issue des discussions à venir, lui qui devra en assumer la responsabilité, et donc recevoir à son compte toutes les attaques des personnes et des organismes opposés. Il mérite notre soutien !

Abbé Jürgen Wegner

# CONVICTIONS

numéro 16 - mars 2009

480 McKenzie Street, Winnipeg, MB, R2W 5B9  
Tel / Fax: 204-589-4524, convictions@shaw.ca

## « Formant des Esprits Catholiques »

### Directeur de publication :

M. l'abbé Jürgen Wegner  
Supérieur de district

### Éditeur :

M. l'abbé Patrick Girouard

### Chroniques :

M. l'abbé Emanuel Herkel  
M. Marc Ratusz, BA., MA.Th.

### Traductions :

M. l'abbé Patrick Girouard

### Imprimeur :

Dave's Quick Print, Winnipeg

### Abonnements :

Canada: \$ 25.00 CND, USA: 30.00 USD  
International: 35 USD or 28 Euro  
par copie: \$ 3.00 CND

### Contributions :

Vous pouvez contribuer à notre apostolat de la Bonne Presse, en nous fournissant des articles ou des informations sur des sujets susceptibles d'aider à la Restauration du Royaume Social du Christ, à travers le perfectionnement des dimensions tant humaine que religieuse des lecteurs. Veuillez fournir vos sources. Nous ne retournons aucun manuscrit. Finalement, l'argent étant le nerf de la guerre, nous acceptons avec reconnaissance toute contribution à cet égard, si minime soit-elle.

### Responsabilité :

Les auteurs des articles sont seuls responsables de leurs jugements et opinions.

© FSSPX 2009

Publication Officielle de la Fraternité  
Sacerdotale St Pie X du Canada

CONVICTIONS est une œuvre d'apostolat placée  
sous le patronage du Cœur Immaculé de Marie  
et de Saint-Pie X, et elle paraît dix fois par an.

### Editorial \_\_\_\_\_ 2

La discussion avec les autorités romaines va être engagée. L'enjeu est d'une importance immense.

M. l'abbé Jürgen Wegner, FSSPX

### Nous avons donné nos vies...? \_\_\_\_\_ 4

Entretien avec Mgr Bernard Fellay, donné à Paris, le 5 février 2009.

S.E. Mgr Bernard Fellay

### De nouvelles têtes vont nous arriver... \_\_\_\_\_ 9

Comment devrions-nous recevoir les gens qui vont nous arriver après la levée des excommunications ?

Monsieur l'abbé James Peek, FSSPX

### Est-ce que l'État peut éduquer ? \_\_\_\_\_ 12

Ayant étudié ceux qui ont le devoir d'éduquer il nous reste à voir quel rôle peut et doit jouer l'État.

Monsieur l'abbé Peter Scott, FSSPX

### Les « Tyrans » et les « esclaves » \_\_\_\_\_ 16

Les livres de nos écoles modernes semblent exposer combien la vie était corrompue pendant « l'âge des ténèbres ». Pourquoi le Moyen Âge est-il dénigré ?

M<sup>e</sup> Nicholas Wansbutter, Avocat

### Les meilleurs catéchistes \_\_\_\_\_ 18

Apparemment, on n'imagine pas que les servants enseignent la Foi, mais on se trompe.

Monsieur l'abbé Todd Angele, FSSPX

### L'Église, invention humaine ? \_\_\_\_\_ 20

Il n'y a pas de rupture entre la vie, la mort, le message de Jésus et la prédication de ses disciples.

Monsieur l'abbé Jürgen Wegner, FSSPX

### Les Oblats de Marie Immaculée \_\_\_\_\_ 22

Dans l'Ouest canadien et le Grand Nord

Monsieur l'abbé Roger Guéguen, FSSPX

### Qu'est-ce qui se passe dans l'Église? \_\_\_\_\_ 24

Nouvelles de l'Église

### D'un océan à l'autre \_\_\_\_\_ 29

Activités de la Fraternité au Canada

# Nous avons donné notre vie à l'Église, de l'Église.

et donc nous espérons que cela puisse servir au bien

Entretien avec Mgr Bernard Fellay, enregistré pour la conférence de Nouvelles de Chrétienté, à Paris, le 5 février 2009. - Texte intégral. [www.dici.org](http://www.dici.org)

Note : le style parlé a été gardé

**Abbé Lorans :** Monseigneur, la première question qui se pose porte sur la rapidité avec laquelle ce décret du 21 janvier 2009 a été publié. Est-ce que vous avez été surpris par cette rapidité ?

**Mgr Fellay :** J'avoue que oui. J'avoue que je ne m'attendais pas à ce que le décret arrive à ce moment-là. Il faudrait peut-être distinguer. J'attendais quelque chose depuis que le cardinal Castrillón Hoyos m'avait dit - c'était déjà en novembre 2005 -, « Écrivez au pape, pour lui demander », je pense qu'il avait alors utilisé les mots 'retrait' ou 'levée de l'excommunication'. Donc je me disais : si Rome me propose de faire une demande, c'est que Rome est prête à l'accorder. Et dès ce moment-là, on pouvait penser que cela arriverait un jour.

Cependant les derniers six mois ont été plutôt froids. Il y a eu ce fameux ultimatum, cette sommation de Rome au début de juin. Le Saint-Siège n'était pas content de ma dernière Lettre aux amis et bienfaiteurs du mois d'avril, et depuis on en était resté à une position de statu quo ; on pourrait même dire une impasse. Impasse parce qu'il y avait cette sommation que je n'ai toujours pas bien comprise dans tous ses termes. On voyait bien qu'ils n'étaient pas contents parce que je disais qu'on était contre le Concile, qu'il y avait des choses qui n'allaient pas dans le Concile, et qu'il fallait en discuter, avant d'envisager quelque chose de pratique, une solution canonique. J'avais répondu à cette sommation par une lettre au pape. Et depuis plus rien, pas de réactions de Rome.

À la fin de l'été, au début de l'automne, il y eut quelques petits messages indirects, mais aucune relation directe, précise, seulement par personnes interposées, des prêtres qui auraient parlé avec le cardinal pour savoir ce qui se passait. Cela laissait voir qu'il y avait une attente, mais rien de spécial. Juste avant le pèlerinage de Lourdes, j'ai eu

un premier contact avec le cardinal Castrillón à qui j'annonçais une lettre pour essayer de renouer le contact puisqu'on était au point mort. Ce fut une lettre qu'il me faudra pas mal de temps à rédiger, à faire mûrir, et finalement je l'envoie le 15 décembre. Une lettre où j'essaie d'expliquer ceci : la sommation du mois de juin montre qu'on est dans une impasse, et si l'on veut en sortir, il faut changer de méthode. Je parle d'un status quæstionis, c'est-à-dire qu'il faut aborder la chose d'un autre point de vue. Et ce point de vue, je le rappelle dans cette lettre, en disant que dès 2001 nous avons proposé une feuille de route avec deux préalables pour améliorer la situation extérieure. Autrement dit, je réaffirme que nous avons depuis longtemps une réputation que nous estimons fautive. Dans l'Église officielle on nous regarde comme des rebelles... avec tous ces termes péjoratifs dont nous avons été affublés depuis pas mal de temps. J'écris donc : Il faut réussir à ôter cela, pour pouvoir discuter sans ces qualificatifs, sans cette pression, cette méfiance. C'est pourquoi nous avons demandé deux choses : la liberté de la Messe pour tous les prêtres et le retrait de ce décret d'excommunication, puisqu'il était nul, puisqu'il n'y avait pas eu d'excommunication. Dans cette lettre je manifestais qu'effectivement le premier point avait été finalement accordé, mais que la situation dans nos relations, la manière dont nous étions traités dans l'Église continuait à être très dépréciative à notre égard, - ce qui fait que ce que le pape essaye d'obtenir d'un côté, en diminuant cette pression mauvaise sur nous, est neutralisé, voire aggravé par la manière dont nous sommes traités.

C'était une lettre qui ne touchait pas le fond du problème, mais qui traitait de la manière de l'aborder. C'était une lettre où d'une part j'affirmais nos positions par rapport à l'Église, en disant nous sommes attachés à l'Église : nous sommes

catholiques, nous ne l'avons jamais quittée, et donc nous reconnaissons tous les grands principes de l'Église, le fait qu'il y a un pape avec ses prérogatives ; mais d'autre part, je demandais dans cette lettre, au nom des trois autres évêques et de moi-même, ce deuxième point à savoir le retrait du décret d'excommunication.

Comme ma lettre était relativement sévère, je ne m'attendais pas nécessairement à une réponse rapide, c'était seulement un moyen de renouer le contact. Et puis, mi-janvier, j'avais décidé d'aller à Rome pour voir l'état des choses. Il y avait de nouveaux cardinaux responsables de congrégations que je ne connaissais pas. J'avais entendu que l'un ou l'autre était favorable à l'ancienne Messe, et donc j'avais préparé ce petit voyage de trois jours pour visiter ces prélats, ces cardinaux. Or presque la veille du départ, je reçois un coup de téléphone du cardinal Castrillón qui me dit : « Il faudrait que je vous voie d'urgence, j'aimerais vous communiquer quelque chose, c'est au sujet des excommunications, et avant que cela ne soit public, je voudrais pouvoir vous le dire ». Cela tombait bien, mais ce n'était pas du tout prévu, car j'avais bien prévu de faire ce voyage pour apporter le bouquet spirituel, ces 1 703 000 chapelets recueillis de novembre jusqu'à Noël, mais je n'avais pas prévu de rencontre avec le cardinal, simplement déposer ce bouquet, et c'est tout ! Bien sûr j'ai réussi à aménager dans mon programme relativement chargé cette visite au cardinal. Encore une fois, jusqu'à ce moment-là, je ne m'attendais pas à ce que cela vienne, car j'avais eu quelques échos pendant le mois de décembre qui étaient négatifs, même très négatifs. C'était des bruits, on ne doit pas leur donner plus de valeur qu'ils n'en ont, ils disaient : oui, on pense, on réfléchit à Rome s'il ne faut pas reconfirmer les condamnations de la Fraternité, s'il ne faut pas condamner Mgr Fellay parce qu'il favorise une dérive schismatique dans la Fraternité. Des choses de ce genre, plutôt négatives. Dans cette ambiance, j'ai été effectivement surpris par l'arrivée de ce décret. De ce fait, il était d'autant plus nécessaire et facile de faire le lien avec les rosaires. Je crois qu'il ne nous est pas permis de mettre en doute que s'il y a eu ce décret, c'est bien à la T.S. Vierge Marie qu'il faut l'attribuer.

**Abbé Lorans :** Donc vous remerciez et la T.S. Vierge Marie et le Saint Père pour le décret ?

**Mgr Fellay :** Ah ! oui, tout à fait !

### Une coïncidence bizarre

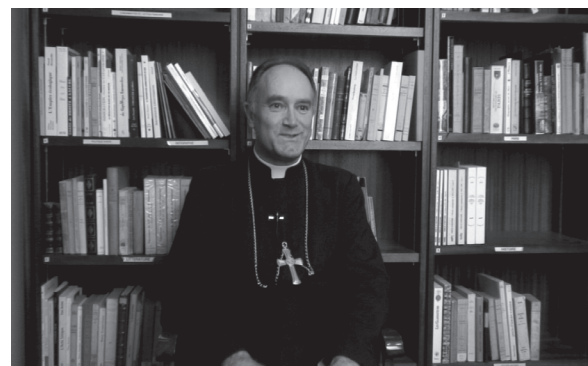
**Abbé Lorans :** Il faut aussi dire que depuis le décret, il y a eu ce qu'on a appelé l'affaire Mgr Williamson. Est-ce que, tout en déplorant ses propos - vous l'avez dit dans un communiqué - vous constatez un montage, ou au moins une instrumentalisation médiatique de cette affaire ?

**Mgr Fellay :** Pour moi, elle ne fait aucun doute, quoique ce genre de choses soit pratiquement impossible à prouver. Mais une telle coïncidence, je crois que cela n'existe pas. La télévision suédoise a fait une interview de Mgr Williamson le 1er novembre. Et ce n'est que maintenant que cette interview sort. Déjà cela est un peu bizarre. Je note au passage que la télévision ou le reporter en tout cas, a fait usage de cet entretien pour le montrer, ou en tout cas pour en faire mention auprès de certains propriétaires des lieux de culte que nous avons en Suède, et que cela nous a valu la perte de ces lieux. Donc il y avait vraiment une intention mauvaise, qui n'a rien à voir avec un entretien télévisé. Tout cela nous le savions déjà. En plus il n'y a pas que la télévision suédoise, la chose a été connue du public par une grande revue allemande, le Spiegel, qui titrait 'Le pape va avoir des problèmes'.

**Abbé Lorans :** A quelle date ?

**Mgr Fellay :** Juste quand je reviens de Rome, le 19 janvier, ils annoncent la diffusion de l'émission suédoise pour le mercredi suivant.

Dans cet article, le Spiegel montre que le pape a une tendance conservatrice, qu'il a déjà fait plusieurs réformes, qu'il se rapproche de la Fraternité, et c'est dans ce contexte-là qu'ils disent : 'Il va avoir des problèmes'. Alors sont annoncées les paroles de Mgr Williamson. C'est un ensemble de circonstances qui ressemble beaucoup à un plan concerté, beaucoup plus qu'à une coïncidence. Ce qui est très intéressant c'est que hier ou avant-hier, il me semble que c'était le 3 février, un journal italien, mais aussi des personnes comme on dit 'bien informées' sur un blog, nous apprennent que circule dans les hautes sphères du Vatican une petite étude très détaillée, avec faits et gestes, qui démonte le montage.



En tout cas, ce qui est absolument certain aujourd'hui, on le voit bien, c'est qu'il y a une coalition de tout ce qui est progressiste ou disons de gauche, qui utilise les paroles malheureuses de Mgr Williamson, qui se sert de la Fraternité marquée maintenant d'une étiquette très infamante, pour faire pression sur le pape. Et cette pression, c'est évident, n'est pas seulement la question évoquée par les propos de Mgr Williamson. Il s'agit très clairement d'une vengeance, d'une pression, pour obliger Rome à renoncer, à revenir en arrière dans cette tentative de restauration, ou disons cette tentative amorcée, esquissée, un début de quelque chose... On voit que, tout le monde se ligue contre, c'est vraiment la personne du pape et le Vatican, ceux qui sont autour de lui, qui sont visés par cet ensemble concerté. Et, bien sûr, au passage on en profite pour déchiqueter la Fraternité en tout petits morceaux.

**Abbé Lorans :** Donc après l'excommunication canonique, on a maintenant une excommunication cathodique ?

**Mgr Fellay :** C'est un peu cela, oui. On passe d'une étiquette à l'autre. On a essayé de se débarrasser d'une étiquette, en se disant que peut-être si on améliorerait notre image... Mais, en fait, il ne s'agit pas seulement de l'image, cela va beaucoup plus loin. Sous cette excommunication, en réalité, c'est toute l'attitude de Mgr Lefebvre qui est visée, son attitude qui a cristallisé, qui est devenue comme l'incarnation de la Tradition, - attitude catholique d'attachement ferme et solide au passé de l'Église pour aujourd'hui. Ce célèbre : « J'ai transmis ce que j'ai reçu ». On ne peut pas transmettre si on n'est pas attaché à ce qu'on a reçu. Eh bien ! cette attitude de tous les temps est blâmée dans l'Église d'aujourd'hui, parce que Mgr Lefebvre a été « excommunié ». C'est ce qu'on pourrait appeler « l'excommunication de la Tradition », et non pas seulement d'une personne. C'est de cela que nous voulions être dégagés. Ce n'est pas notre petit renom. Il ne s'agit pas de notre petite image. Cela va beaucoup plus loin. Évidemment cela enlevait en passant une arme à ceux qui nous sont opposés, et qui avaient la réponse facile à toute demande, question, exigence de notre part, il leur suffisait en effet de dire : « Vous êtes excommuniés et vous n'avez rien à faire ici ! ».

C'était, de notre part, un essai pour faciliter dans l'Église ce retour traditionnel qui pointe. C'est manifeste, on le voit dans les jeunes générations,

c'est là ! Bien sûr il ne faut pas généraliser, mais il est important. Il y a vraiment un mouvement parmi les jeunes générations qui aspirent à beaucoup plus que ce qu'on leur donne aujourd'hui. Et ce beaucoup plus, ils le cherchent évidemment un peu partout, mais pour une bonne partie ils le cherchent là où il faut. Seulement c'est un monde inconnu, c'est un monde injustement blâmé, diffamé. C'est pour toutes ces raisons que nous avons demandé le retrait ou l'annulation de ce décret d'excommunication. C'est vraiment tout cet ensemble qu'il faut prendre en considération.

Et quand on arrive finalement à se dégager de cette étiquette, ce n'est pas fini ! Il nous en arrive une autre en pleine face, encore beaucoup plus effrayante, et cette fois-ci non seulement pour les milieux catholiques, mais aussi pour le monde entier. Est-ce que c'est un clin d'œil du Bon Dieu qui nous dit : « Je vous ai donné une béatitude, je vous la confirme : 'Bienheureux serez-vous quand on dira toutes sortes de choses à cause de mon nom, à cause de moi » ? Ce doit être un peu ça ! Mais je ne suis pas - qu'est-ce qu'il faut dire ? - 'masochiste', car évidemment cela ne nous plaît pas du tout cette nouvelle étiquette, surtout qu'elle est au moins aussi fausse que la première, et encore beaucoup plus injuste. J'ai envie de dire comme sainte Thérèse : « Je me réjouis du Jugement dernier » où toutes les choses apparaîtront, où toute la vérité éclatera sous tous ses sens. J'ai l'impression que les médias auront là pas mal de comptes à rendre, dans la justice et la vérité. Maintenant à nous de continuer, à nous de faire la preuve par les faits, dans les actes que cette étiquette est injuste et fausse.

#### **Annulation ou levée de l'excommunication ?**

**Abbé Lorans :** Vous parliez à propos du décret d'annulation', de 'retrait', de 'levée'. Il est vrai que vous aviez demandé un retrait du décret de 1988 et qu'on vous a donné une levée de l'excommunication. Est-ce que vous êtes déçu ? Vous ne vous y attendiez pas ?

**Mgr Fellay :** Déçu n'est peut-être pas le mot. Je crois que nous ne nous faisons pas d'illusions en demandant justice, c'est-à-dire que l'excommunication soit reconnue nulle dès le départ, et en ce sens-là on demandait l'annulation du premier décret, de cette sanction qui porte à faux, je l'ai déjà expliqué plusieurs fois. Et même encore récemment le cardinal Castrillón me disait : « Ecoutez, on sait bien que subjectivement vous êtes per-

suadés d'avoir agi justement et que donc il n'y a pas de faute, il n'y a pas non plus de sanction, il n'y a pas d'excommunication. Mais comprenez, c'est pour l'extérieur, c'est un fait objectif, il y a eu cet acte qui donnait l'apparence d'une 'rébellion' contre Rome, et c'est à ce titre-là qu'il y a eu une censure. Donc il faut l'enlever aussi ».

De notre côté, nous avons demandé effectivement l'annulation, ce qu'on appelle le retrait du décret. Ce qui revient à dire : On reconnaît comme nulle, dès le départ, cette excommunication. Et nous avons reçu le retrait d'une excommunication, ce qui n'est pas exactement la même chose. Disons en termes techniques une remissio, remittere, il me semble que l'on devrait traduire en français par lever, lever l'excommunication.

Je ne suis pas déçu dans le sens où je pense que de la part de Rome actuellement, vu toutes les circonstances dans lesquelles Rome elle-même se trouve, situation de crise, la puissance des progressistes est énorme, je ne sais pas si, franchement, même un pape encore mieux disposé à notre égard aurait pu faire mieux, compte tenu de tous les éléments. Dans ce sens-là je ne suis pas déçu. Mais bien sûr j'attends bien qu'un jour, Dieu sait quand, quand les choses iront mieux dans l'Église, il y ait une révision de toute l'affaire, et aussitôt que possible une réhabilitation de notre vénéré Mgr Lefebvre.

**Abbé Lorans :** Lorsque vous avez adressé cette lettre du 15 décembre, dont vous parliez au début de notre entretien, au cardinal Castrillón Hoyos, est-ce que vous avez promis quelque chose, est-ce que vous avez apporté une contrepartie ?

**Mgr Fellay :** Depuis le début, nous avons dit et manifesté sans aucune ambiguïté, qu'on demandait cela comme un geste. Comme un geste de Rome pour reconstruire, pour au moins instaurer un climat de confiance. Et c'est évident que, dans une telle démarche, on demandait à Rome un mouvement si l'on peut dire un mouvement propre, pour ne pas dire un motu proprio. Ce qui suppose un mouvement unilatéral, et donc pas de concessions, pas d'accords. Simplement que Rome fasse ce geste au vu de notre situation, au vu du fait que nous n'avons pas posé cet acte contre Rome, contre l'Église, mais bien au contraire pour l'Église. C'est ce qui est arrivé. Rome effectivement a accordé, je crois qu'il faut dire plus que

Rome, vraiment c'est le pape, avec quelques collaborateurs qui l'ont secondé, mais c'est vraiment la volonté du pape qu'il faut reconnaître dans cet acte. Et Rome a beaucoup insisté pour bien dire : cela vient du pape.

### L'attente du pape

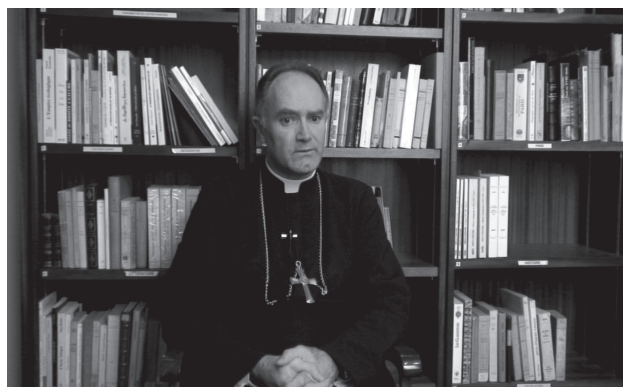
**Abbé Lorans :** Mais alors, qu'est-ce que le pape attend non pas de vous, mais de la Tradition ? Qu'est-ce que représente à ses yeux la Fraternité Saint-Pie X, s'il pose cet acte courageux, surtout dans les circonstances actuelles ? En accomplissant ce geste généreux et gratuit, qu'est-ce qu'il attend ?

**Mgr Fellay :** Peut-être faudrait-il distinguer entre ce qui est certain et ce qui l'est moins. Ce qui est certain, c'est ce qu'il a exprimé, ce qu'il a dit. Or dans les paroles qui accompagnent son geste, il y a une demande insistante pour que de notre côté nous fassions tous les efforts pour surmonter ce qu'il appelle la division. Tout de suite il faut faire très attention avec les termes qu'il utilise, qui ne nous sont peut-être pas très familiers, ou qu'on entend toujours mais qui sont facilement ambigus. Il parle, je ne sais pas si c'est de 'retrouver la pleine communion', ou d'arriver à la pleine communion', ce sont des termes très élastiques, jamais bien définis.



Entre nous soit dit, quand on voit la réaction d'un certain nombre d'évêques, de cardinaux, juste ces jours-ci, la manière dont ils traitent le pape, on se demande franchement qui est en communion et quelle est la qualité de cette communion. Ce sont là des arguments ad hominem... Mais enfin on voit très bien du côté du pape, un souci d'éviter, disons-le comme cela, un possible schisme. Dès l'audience (d'août 2005) il manifestait cette pensée : nous ne sommes pas dans les meilleures relations avec Rome, cela dure, il y a donc un risque objectif, surtout pour les générations qui n'ont pas connu l'état si l'on peut dire normal de l'Église, celles qui vivent dans cette sorte d'autarcie dans laquelle nous nous trouvons, facilement cela peut générer une attitude qui risque à la fin de se cristalliser et de faire un mouvement séparé, séparé de l'Église.

Ce n'est pas faux. Ce n'est pas faux comme réflexion. Bien sûr nous nous récrions, nous disons : « Mais non, pas du tout ! Nous sommes catholiques, nous maintenons tous les principes du catholicisme, et même s'il y a des points très sérieux d'opposition, nous prenons néanmoins un certain nombre de mesures pour empêcher un tel développement. Ainsi nous prions pour le pape, nous parlons de l'Église. Cela montre bien qu'on ne reste pas sur soi-même, on regarde ce qui se passe autour, même si quand on parle de l'Église on n'en parle pas nécessairement en bien, mais on en parle toujours. C'est un souci qu'on communique à tous nos fidèles, à nos prêtres, - en clair, le souci de l'Église que tout catholique doit avoir. Du côté du pape, il y a certainement ce souci. Il l'exprimait aussi dans son Motu Proprio sur la Messe. C'est cette même idée. Et c'est certainement ce qu'il attend.



Et maintenant, deuxième point, il attend que cela se développe par... - là c'est très intéressant parce que cela correspond à ce que nous avons demandé -, ...par une discussion. En italien dans le décret on parle de colloqui, de colloques, entretiens quali-

fiés de « nécessaires », et on peut dire qu'on se retrouve ensemble sur ce point, car depuis plusieurs années c'est ce que nous demandons. En observant tout ce qui se déroule, je pense que c'est bien par là qu'il faut passer, si on veut parler d'étapes, et si l'on essaie d'imaginer - non pas forcément sur un temps court, mais plutôt sur un temps assez long - comment toutes choses pourraient se restaurer pour le bien.

Pour nous il n'y a qu'une solution, c'est que l'Église se retrouve en bonne santé, alors que maintenant elle est au milieu d'une crise. Or cette crise est, dans son principe, doctrinale. Elle n'est pas que doctrinale, car beaucoup d'aspects de la crise de l'Église aujourd'hui sont disciplinaires, moraux. Cela part dans tous les sens, mais je crois vraiment qu'on peut affirmer que le principe de solution se trouve au niveau d'une purification de la pensée. Il faut retrouver dans toute sa pureté la doctrine de l'Église qui a été fortement assombrie, remplie d'ambiguïtés par des termes flous, confus,

voulus d'ailleurs, et qui ont causé ce qu'on voit.

On peut évidemment partir aussi de l'autre côté, il faut faire un peu tout à la fois. Il faut aussi réformer les mœurs, c'est sûr ! Par exemple, la liturgie y contribue grandement. Mais la liturgie conduit à la doctrine. C'est parfait s'il y a un mouvement conjugué à tous les niveaux. Il est aussi certain qu'on ne peut pas espérer une unité stable, profonde, de l'Église sans une proclamation de la foi aucunement ambiguë, claire, comme cela a été à travers tous les siècles. C'est chaque fois que cette pensée est assombrie qu'on trouve les crises. Je pense vraiment que l'on se dirige du bon côté, lorsqu'on essaie de clarifier, de rendre tout son éclat à la doctrine catholique. C'est ce que nous espérons de ces discussions.

**Abbé Lorans :** Et vous, Monseigneur, Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, à la tête de 500 prêtres à travers le monde, qu'est-ce que vous souhaiteriez apporter à l'Église ? Quelle serait votre contribution ?

**Mgr Fellay :** Eh bien ! tout d'abord, et ce n'est pas grand chose, ce sont tous nos pauvres petits efforts personnels. Nous avons donné notre vie à l'Église et nous espérons que cela puisse servir au maximum au bien de l'Église. Mais je crois aussi qu'il faut dépasser nos personnes. Il faut aller beaucoup plus loin. Nous n'avons rien changé. Nous avons tout simplement hérité. C'est encore une fois recevoir, nous avons reçu de l'Église tous ses trésors. L'Église, comme elle était autrefois, c'est ce que nous vivons. Il y a le trésor non seulement de la doctrine, mais il y a tout ce qui faisait l'Église autrefois, et que nous portons comme nous pouvons avec nous, - ce n'est pas une expression arrogante ou prétentieuse que de dire cela.

Quand on pense que dans le Pontifical, lors de l'ordination des diacres, le pontife dit aux futurs diacres qu'ils portent - c'est une référence aux Lévites de l'Ancien Testament qui portaient l'Arche de l'Alliance -, le Pontifical leur dit : « Vous portez l'Église ». Je trouve que c'est une expression très belle, en parlant du diacre. Et nous aussi, nous portons ce trésor de l'Église, qui est vraiment le propre de l'Église, et nous n'avons qu'un désir c'est que ce qui a été mis de côté, et qui repose seulement sur quelques épaules - celles des traditionalistes -, puisse être partagé avec tous les catholiques du monde entier, et que tous puissent retrouver ces fruits de sanctification, de sainteté, qui sont ceux de l'Église.



# Nous pouvons nous attendre à voir de nouvelles têtes

*Sermon donné par M. l'abbé James Peek le 25 janvier 2009*

Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.  
Ainsi soit-il.

Aujourd'hui, nous célébrons la fête de la Conversion de Saint Paul. Nous sommes au cours de l'année de Saint Paul, qui a débuté avec sa fête en juin dernier, et qui se terminera à la même date en juin prochain. Mais au lieu de parler de Saint Paul, vous comprendrez bien qu'il me faut plutôt considérer un événement qui a captivé notre attention au cours des derniers jours. Bien sûr, je parle de l'acte du pape Benoît XVI, un acte que nous devons attribuer à la Bienheureuse Vierge Marie, qui nous a été obtenu par son intercession, grâce à une croisade du rosaire faite au cours des derniers mois, dans le but d'obtenir la levée de l'excommunication de nos évêques. A ce propos, je voudrais simplement rappeler une déclaration de Mgr Fellay, qui disait que « ce geste sera bénéfique pour toute l'Église ». En effet, on doit considérer ce geste comme une grâce et un acte de miséricorde pour l'Église tout entière.

Cet acte n'est peut-être pas tant pour nous, qui sommes des traditionalistes « purs et durs », nous qui comprenons simplement que la foi ne peut pas être changée. Ce qui était autrefois vrai l'est toujours puisqu'il s'agit de la parole d'un Dieu essentiellement immuable. Pour nous, la messe traditionnelle, les sacrements et la pratique de la foi - que ce soit selon les critères de la morale, de l'observance des commandements ou encore des méthodes de sanctification - sont des choses parfaitement immuables. Puisque ces choses proviennent d'un Dieu Saint, elles sont saintes et le resteront à jamais. Elles ne peuvent donc pas changer. Nous savons aussi que Notre Seigneur Jésus-Christ a donné aux évêques, et tout particulièrement à ceux de Rome, le pouvoir de construire Son Église et non pas de la

détruire. Comme le dit Saint Paul à propos de son propre pouvoir apostolique: « Nous n'avons aucun pouvoir contre la vérité, mais nous n'en avons que pour la vérité ». Il dit aussi que son pouvoir « [lui a été donné par le Seigneur] pour édifier, et non pour détruire ». Il en va de même pour le pouvoir papal : « Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Église ». Le Pape est le Vicaire de Jésus-Christ, et son pouvoir sert à instruire afin de bâtir l'Église. Nous avons basé notre résistance au modernisme de Rome sur la Tradition catholique : la foi, la morale ainsi que la pratique telles qu'elles ont toujours été observées. Les hommes d'Église peuvent bien émettre des décrets contre tout cela, mais ils ne pourront jamais, par leurs décrets, rendre bon ce qui est mal ou l'inverse. Depuis quarante ans, il y a eu tant de changements! Qu'est-ce qui n'a pas encore été changé? Et, parmi les choses qui ont été changées, qu'est-ce qui n'a pas été déformé par la suite? Y a-t-il une vérité qui n'a pas encore été mise en doute? Cependant, on ne pourra jamais oublier ce que Saint Paul lui-même a dit : « Même si quelqu'un - fût-ce un ange venu du ciel - vous annonçait un Évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème! »

Dans sa déclaration de 1974, Mgr Lefebvre disait : « C'est pourquoi nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Église, par l'Église de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du Concile, en attendant que la vraie lumière de la Tradition dissipe les ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle. Ce faisant, avec la grâce de Dieu, le secours de la Vierge Marie, de Saint Joseph, de Saint Pie X, nous sommes convaincus de demeurer fidèles à l'Église Catholique ».

que et Romaine, à tous les successeurs de Pierre, et d'être les 'fideles dispensatores mysteriorum Domini Nostri Jesu Christi in Spiritu Sancto.'»

Toutes ces choses nous étaient familières bien avant le décret du 21 janvier. Mais, comme le dit Saint Pierre: « Tous n'ont pas la science »; tous n'ont pas le bonheur de savoir les choses que nous savons. En effet, combien de gens ne se sont-ils pas laissé tromper par les apparences? Nous ne devrions pas en être surpris. Prenons un exemple : mettons que vous rencontriez un homme habillé comme un prisonnier; vous n'auriez sans doute pas la même réaction que s'il vous apparaissait endimanché. Vous ne jugeriez pas de la même façon, même s'il s'agissait de la même personne. On se fie aux apparences. Alors que vous seriez méfiants et éviteriez un homme déguisé en prisonnier ; vous seriez toutefois plein de bienveillance et de respect vis-

à-vis de l'homme endimanché. Pourtant, il nous faut bien nous reconnaître tels que nous sommes devant le

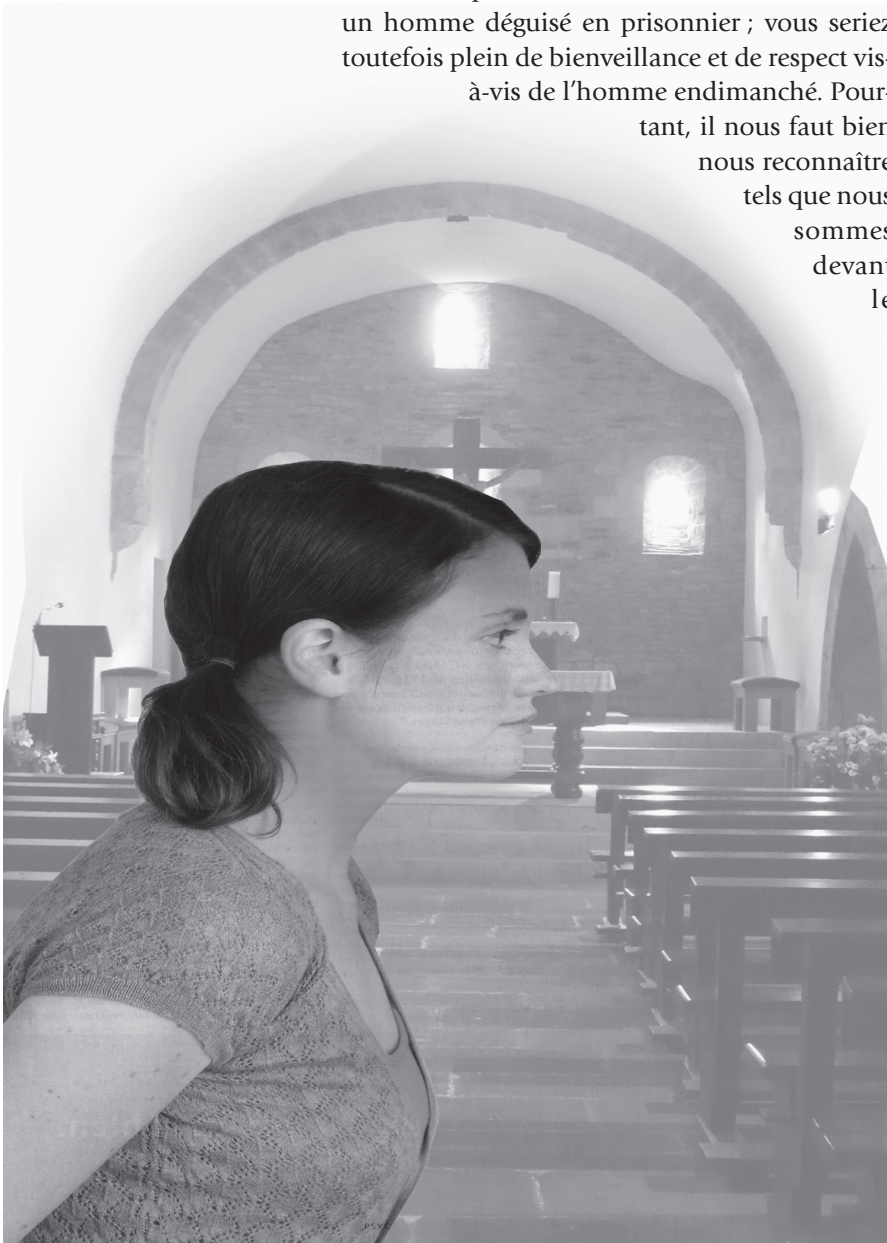
Dieu Tout-Puissant, sans jamais tricher.

Les documents officiels sont un peu comme des enveloppes qu'on utilise pour enrober les choses d'une façon qui présente bien aux yeux du public. C'est ainsi qu'on a pu revêtir un pape moderne avec l'habit de cour de la béatification ; de même, on a pu habiller un saint évêque, Mgr Marcel Lefebvre, avec le vêtement odieux de l'excommunication. Tout cela ne change pas vraiment la situation, car ce qui compte, c'est ce que ces hommes sont vraiment devant Dieu. Néanmoins, en les affublant de tels habits, on a changé leur apparence et la façon dont le monde les considère. Mais ce qui compte, c'est ce que nous sommes en vérité devant Dieu aux yeux duquel, comme le dit Saint-Paul, « tout est à nu et à découvert ».

Nous nous fions malgré tout aux apparences. Bon nombre de gens ne sont pas vraiment capables de voir au-delà des apparences officielles. Ils raisonnent ainsi : « Ce qui vient de Rome est irrévocable. » Qui peut les blâmer? Il s'agit là, au fond, d'une réaction tout à fait catholique. Et pourtant, c'est en suivant un tel raisonnement que beaucoup ont détourné les yeux des lieux où on garde la vérité et la sainteté, mais que Rome a déclaré illégaux, non-catholiques et excommuniés. C'est ainsi que la levée des excommunications est, davantage pour ces gens et plus que pour nous, une grâce et une miséricorde. Ces âmes se sont trouvées délivrées de l'obstacle qui les empêchait de voir le chemin qui pouvait les mener à la vérité, à la sainteté, à la grâce, au ciel et à Dieu alors que, auparavant, elles ne pouvaient pas regarder vers nous, en direction de la Tradition.

Il est vrai que nous avons encore beaucoup de chemin à faire avant que l'Église tout entière se remette à la foi des ancêtres; pour que tous aspirent à nouveau à une vie catholique authentique, qui n'est autre chose qu'une vie de sainteté. Tout cela n'arrivera finalement qu'au ciel ; mais auparavant il nous reste encore un très long chemin à parcourir ici-bas. C'est vers ce but qu'aspirent tous ceux qui ont la foi si, à présent, ils se mettent au moins dans la bonne direction.

Nous pouvons maintenant nous attendre à voir de nouvelles têtes visiter nos chapelles. Il y aura des curieux certes, des gens sincères mais déroutés, des timides et des personnes qui pen-



saient que la Tradition était bonne, mais qui avaient peur des censures. Comment devons-nous recevoir ces gens? Il ne peut y avoir qu'une seule réponse : cela devra se faire avec charité. Et que veut la charité? Elle désire attirer tout le monde vers Notre Seigneur Jésus-Christ et, pour cela, il faut bien prendre connaissance de l'âme de celui qui vient à nous. Il faut se demander quels sont ses besoins: bien sûr, ils seront nombreux. Ceux d'entre nous qui suivent la Tradition depuis bien longtemps déjà peuvent avoir oublié ou même peuvent ignorer à quel point les âmes des autres catholiques sont dans le besoin. En effet, nombreux sont ceux qui ont des lacunes dans les principes fondamentaux du catéchisme ou encore qui ne savent pas distinguer la vie catholique de la vie mondaine. Leur ignorance pourrait nous surprendre, mais sachons que ce n'est pas entièrement leur faute. Ils ont de grands besoins, mais la charité nous obligera à y répondre pour leur donner ce qu'ils peuvent recevoir tout en les aidant à en faire l'apprentissage. Il faut suivre le conseil de Saint François de Sales, qui dit qu'on « attire plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec cent barils de vinaigre. » Il faut s'adapter à la situation de ceux qui sont dans le besoin. C'était d'ailleurs l'attitude de Saint Paul : « C'est du lait que je vous ai donné à boire, non une nourriture solide; vous ne pourriez encore la supporter. » « Je me suis fait faible avec les faibles, afin de gagner les faibles; je me suis fait tout à tous, afin d'en sauver à tout prix quelques-uns. Et tout cela, je le fais pour l'Évangile, afin d'avoir part à ses biens. »

Nous pourrions voir venir chez nous des personnes ayant des idées horribles, d'autres avec une ignorance crasse en matière religieuse, ou encore des gens qui s'habillent ou parlent d'une façon qui n'est pas bien catholique. Il faudra bien faire attention de ne pas leur tomber dessus dès leur première visite. Il avait été dit de Notre Seigneur qu'il « ne briserait pas le roseau froissé, il n'éteindrait pas la mèche qui fume encore ». Notre Seigneur va construire là où il trouvera encore une once de vérité. Nous ne devons surtout pas décourager et éloigner les âmes de Jésus-Christ, mais au contraire nous montrer encourageants et les attirer vers Lui. Nous devons aussi être très patients, car cela prend du temps à la grâce pour pénétrer dans l'âme. Le Bon Dieu, quant à Lui, peut faire autrement, comme cela fut le cas pour Saint Paul, qui a été transformé instantanément

de persécuteur en apôtre de Jésus-Christ. Il s'agit là d'une chose extraordinaire, hors du commun, et c'est d'ailleurs pour cela que l'Église y consacre une fête spéciale. Nous devons aussi éviter le zèle amer, puisque ce n'est certainement pas avec du vinaigre qu'on réussira à attirer les gens. Comme le dit Saint Jacques: « Si vous avez dans votre cœur un zèle amer et un esprit de dispute, ne vous glorifiez pas et ne mentez pas contre la vérité. Cette sagesse n'est point celle qui vient d'en haut; mais elle est terrestre, charnelle, diabolique. » Les meilleures causes peuvent être perdues à cause de la façon dont elles sont défendues, et s'il nous arrivait d'éloigner les âmes de Jésus-Christ, nous ferions alors nous-mêmes le travail du démon.

Il est également important d'éviter les jugements excessifs de ceux qui pensent que le nouveau venu peut en avaler beaucoup à la fois. Par expérience, je sais que nombreuses sont les chapelles où, dès qu'un nouveau se présente, les habitués lui sautent dessus, chacun avec sa théorie de prédilection. Le monde de la Tradition est très varié. Il y a ceux qui considèrent qu'on n'a pas de pape; il y a les adeptes des apparitions plus ou moins authentiques où les chapelets se changent miraculeusement en or fin; il y a ceux qui ne jurent que par le baptême d'eau [et condamnent le baptême de désir], ou encore ceux qui ne jurent que par les remèdes naturels [à l'encontre de la médecine classique]; ceux qui disent que les Juifs sont la racine de tout mal, bref, la liste est longue. Vous savez très bien de quelle pâte les traditionalistes sont faits! Quand la tête de l'Église cesse d'indiquer clairement la direction à suivre, il ne faut pas s'étonner que les personnes cherchent, selon leurs capacités, leur propre chemin vers la lumière. Quant à nous, nous devrions bien nous garder d'assaillir le nouveau venu avec ce qu'on pourrait appeler notre « touche personnelle » au sujet de la Tradition. A l'encontre de cette règle de prudence élémentaire, il y en a qui ont un zèle digne du temps des croisades, mais dont le résultat est catastrophique. Le nouveau venu n'y comprend plus rien, on lui en met trop sur les épaules : il s'en va et on ne le reverra plus. Est-ce cela la charité?

De quoi les nouveaux ont-ils vraiment besoin? Ils ont besoin qu'on leur enseigne les rudiments de la vie catholique. Quand ils viennent dans une de nos chapelles, ils devraient y ob-

server, oui, le respect envers Notre Seigneur Jésus-Christ dans le Saint Sacrement, le sens du sacré, un véritable esprit religieux. Ils devraient se dire : « Ici, les gens se confessent individuellement, et ils le font régulièrement! » Mais ils ont tout d'abord besoin de s'instruire des choses fondamentales. Ne les éloignez pas avec des choses secondaires, personnelles, parfois discutables, même si ces choses vous apparaissent importantes. La fermeté de notre position provient de la solidité du fondement sur lequel nous sommes établis. Voilà ce que les nouveaux venus devraient pouvoir entendre à nouveau, ou même peut-être entendre pour la première fois: « Nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Église, par l'Église de toujours ». Voilà les choses dont ils doivent se nourrir, et peut-être même les seules choses qu'ils sont capables d'assimiler pour l'instant. Si une dame se présente en pantalon ou sans voile, nous devrions nous limiter à prêcher par l'exemple. Il vaut mieux laisser les corrections aux prêtres. Le Père Faber fait remarquer que « le devoir

de la correction fraternelle est si difficile à pratiquer qu'il est rarement un véritable devoir. » Si on ne peut le faire avec tendresse, on devrait tout simplement s'abstenir de le faire : « La charité est patiente; la charité est serviable ». Selon moi — ou plutôt selon Mgr Fellay — la levée des excommunications est une grâce pour l'Église entière. Ne mettons pas un frein à cette grâce à cause de notre attitude.

Tournons-nous vers la Bienheureuse Vierge Marie qui a tout fait et continue à tout faire pour que son Fils Jésus-Christ se fasse connaître et aimer de plus en plus. Qu'elle nous accorde cette même grâce d'avoir le désir de faire mieux connaître Jésus et le faire aimer davantage. Voilà la vraie charité. Parmi d'autres, la dévotion à la Vierge Marie est l'un des points essentiels que les catholiques modernes ont oublié mais qu'ils devraient pouvoir retrouver chez nous. Il nous faut donc tenir fermement à ce qui est certain, vrai, saint, divin et catholique.

Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.  
Ainsi soit-il.

## Est-ce que l'Etat peut éduquer?

Monsieur l'abbé Peter Scott

**A**yant étudié, le mois dernier, ceux qui ont le devoir et le droit d'éduquer (c'est-à-dire d'abord la famille, deuxièmement l'Église, et troisièmement les écoles établies par l'Église et les familles), il nous reste à voir quel rôle peut et doit jouer l'État, s'il en a un, dans le travail de l'éducation catholique. Sur ce point, des principes clairs sont fondamentaux pour résoudre une question vivement débattue : l'Église devrait-elle accepter ou non l'aide de l'État dans le gouvernement de ses écoles catholiques ? En septembre dernier,

Monseigneur Durocher, du diocèse d'Alexandria Cornwall en Ontario, a protesté contre la politique selon laquelle le financement public des écoles catholiques, si nécessaire à leur survie, était devenu un prétexte pour introduire une nouvelle laïcité agressive qui exclut les signes publics religieux, même dans les écoles catholiques. Le même problème existe en Angleterre où, le mois dernier, l'évêque de Lancaster, Monseigneur Patrick O'Donoghue, fut cité à comparaître devant le Comité (gouvernemental) des Enfants, des Écoles et des Familles et accusé

d'avoir des vues « fondamentalistes » parce qu'il avait publié un document qui « demandait à ses écoles diocésaines d'enseigner l'enseignement et la moralité catholiques à leurs enfants » (Zenit.org).

### **Le programme d'éthique et de culture religieuse du Québec**

Ensuite, le 19 février dernier, à Rome, sous la présidence du Cardinal Grocholewski, préfet de la Congrégation pour l'éducation Catholique, l'Institut Acton animait un débat sur la question suivante : le soutien de l'État envers les écoles catholiques est-il une aide ou un obstacle? Le Cardinal a alors commenté le Programme d'éthique et de culture religieuse du ministère de l'éducation du Québec, devenu obligatoire dans toutes les écoles publiques et privées de la province, et remplaçant tous les autres programmes catholiques, protestants ou d'éducation morale parmi lesquels les parents pouvaient choisir jusqu'à présent. Ce nouveau programme est basé sur le pluralisme, c'est-à-dire sur l'enseignement de la diversité des religions du monde entier et de l'éthique laïque. Le Cardinal Grocholewski s'est opposé avec raison à ce programme : « Parler de toutes les religions viole le droit qu'ont les parents d'éduquer leurs enfants selon leur propre religion... Parler de toutes les religions de la même façon revient presque à une éducation anticatholique, parce que cela crée un certain relativisme... Cette approche de l'instruction pourrait à long terme être antireligieuse, puisque la jeunesse reste avec l'impression que chaque croyance est une narration fictive. » (Ib)

Nous ne pouvons qu'être d'accord avec les remarques du Cardinal, même s'il assimile les parents catholiques aux non-catholiques, en vertu du principe de la liberté religieuse, et s'il oublie de mentionner que les parents catholiques ont l'obligation divine et le droit d'enseigner à leurs enfants la Foi catholique, parce que c'est la seule vraie foi, tandis que le droit des protestants et des autres à instruire leurs enfants découle seulement de la loi naturelle. Il est aussi vraiment dommage qu'il oublie d'indiquer que la grande majorité des programmes religieux du secondaire dans les écoles postconciliaires suivent justement le principe du pluralisme et qu'ils ne sont pas beaucoup moins un cours de comparaison religieuse que celui qui est légiféré par la province de Québec.

Il est aussi très intéressant de noter que l'Assemblée des Évêques Catholiques du Québec, tous fidèles aux principes du pluralisme et du dialogue promus par Vatican II, n'ait pas condamné le programme d'éthique et de culture religieuse lui-même, mais ait plutôt déclaré qu'elle « applaudit à ce cours qui souligne le rôle distinct joué par le Catholicisme dans l'histoire de la province canadienne française » et parce qu'il « permettrait le développement d'une meilleure compréhension mutuelle entre ceux qui ont des croyances religieuses et profanes différentes » (Mars 2008, cité par Zenit, op. cit.). Leur opposition n'était pas tant contre le programme lui-même que contre le fait qu'il soit imposé de façon obligatoire, le Cardinal Ouellet, de Québec, ayant demandé sans succès que les parents puissent avoir la possibilité d'exempter leurs enfants pour des raisons de conscience.

Le problème à long terme qui se pose suite à de tels programmes est de savoir si les écoles catholiques devraient accepter le financement public, étant donné le pluralisme qui y est attaché. Le professeur Sam Gregg de l'Institut Acton affirme qu'il s'agit d'une interférence inadmissible et que l'Église devrait carrément refuser de tels financements : « Tout ce qui empêche la capacité des écoles catholiques de maintenir et de promouvoir ce qui est au cœur même de cette inspiration – la Foi catholique – doit être abandonné; à notre époque, si cela comprend le financement de l'État, il faut que ce soit aussi une des choses que l'Église rejette » (cité par Zenit.org). Combien il a raison ! Cependant le problème est que plusieurs années et plusieurs décennies de financement public ont rendu le système scolaire catholique complètement dépendant. Ceux qui croient au pluralisme de Vatican II auront-ils le courage de rejeter le joug du pluralisme plus radical de l'état laïc ?

### **Les principes pour le rôle de l'État**

Le vrai rôle de l'État en éducation obéit clairement aux principes qui sont si bien expliqués dans l'encyclique du pape Pie XI de 1929, *Divini illius magistri*, sur l'éducation de l'homme racheté. Le pape y explique qu'il n'y a pas d'éducation qui ne soit pas catholique, puisque « il est évident qu'il ne peut pas y avoir de vraie éducation qui ne soit pas dirigée vers la fin dernière de l'homme, et que dans l'ordre actuel de la Providence, il ne peut y avoir d'éducation idéal-

lement parfaite qui ne soit pas une éducation chrétienne». La conclusion que tire le pape concerne l'excellence et l'importance de l'éducation catholique : « D'où l'importance suprême de l'éducation chrétienne ; à la suite de ces mêmes principes, l'excellence, nous pouvons l'appeler l'excellence insurpassée, du travail de l'éducation chrétienne devient claire et manifeste ; puisque, après tout, elle vise à assurer le Bien Suprême, c'est-à-dire Dieu, pour les âmes de ceux qui sont éduqués » (Ib).

Pie XI poursuit en expliquant que l'État a en effet un rôle à jouer en éducation, puisque la personne éduquée appartient à trois sociétés, deux d'ordre naturel, la famille et l'État, et une d'ordre surnaturel, l'Église : « L'éducation, qui s'intéresse à l'homme dans son entièreté, individuellement et socialement, dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce, appartient nécessairement à ces trois sociétés, en proportion, selon la disposition de la Divine Providence, et en vue de leurs fins respectives. » Ce principe détermine tout. L'éducation appartient pré-éminemment à l'Église, puisqu'elle éduque dans l'ordre surnaturel, mais aussi, sous son autorité surnaturelle, à la famille et à l'État puisque la grâce perfectionne la nature. Entre ces deux derniers cependant, c'est la famille qui a préséance dans l'ordre naturel, puisqu'elle est le principe de la vie. Comme le dit Pie XI : « Par conséquent, la famille tient, directement du Créateur, la mission et donc le droit d'éduquer la jeunesse, un droit inaliénable

parce qu'inséparablement lié à une stricte obligation, un droit antérieur à n'importe quel autre droit de la société civile ou de l'État. » (Ib)

### **Le devoir en justice de l'État de financer l'éducation catholique**

La conclusion est que le rôle de l'État, dans l'éducation, est subordonné à celui de l'Église dans l'ordre surnaturel et à celui de la famille dans l'ordre naturel, protégeant et encourageant l'un et l'autre afin de pouvoir remplir lui-même sa propre fonction. « Par conséquent, en ce qui concerne l'éducation, il est du droit, ou pour parler plus correctement, il est du devoir de l'État de protéger, par les moyens de sa législation, les droits prioritaires de la famille concernant l'éducation chrétienne de sa progéniture, et par conséquent aussi de respecter les droits surnaturels de l'Église dans ce même domaine de l'éducation chrétienne » (Pie XI, Ib.). Elle ne peut certainement pas entraver, mais doit « respecter les droits inhérents de l'Église et de la famille concernant l'éducation chrétienne, et devrait de plus tenir compte de la justice distributive » (Ib.). La justice distributive signifie l'utilisation des fonds publics, constitués par les impôts, dans une juste proportion à laquelle les catholiques ont droit en justice, ce qui veut dire qu'il est frauduleux et contre la justice qu'un gouvernement prive les écoles catholiques de ces fonds, ou pire encore qu'il enlève aux écoles vraiment catholiques le droit d'exister, comme le fait le Communisme. Quand un gouvernement dit qu'il a le droit, parce qu'il paie, de décider ce qui est enseigné dans les écoles qu'il finance, cela est complètement faux et inéquitable, trompeur et injuste. C'est la divinisation de l'État, qui devient loi par lui-même. Le pape continue : « En conséquence, le monopole, qu'il soit éducatif ou scolaire, qui, physiquement ou moralement, force les familles à utiliser les écoles du gouvernement est injuste et illégal ». C'est précisément ce monopole communiste du pluralisme que les gouvernements laïcs, et en particulier la province de Québec, essaient d'imposer par la loi.

L'objection qui est fréquemment apportée est que les sociétés catholiques n'existent plus, et que, par conséquent, l'État ne peut plus montrer une préférence pour l'éducation catholique. C'est la conclusion logique de la détestable séparation de l'Église et de l'État promue par Vatican II, mais ce n'est pas du tout une conséquence né-



cessaire de la nature divisée de la société moderne. Le pape Pie XI répondait déjà à cette objection en 1929, quand il affirmait que dans « une nation où il y a différentes croyances religieuses, il est du devoir de l'État de laisser le champ libre à l'initiative de l'Église et la famille, tout en leur donnant toute l'aide que la justice exige. » Il indique plus loin qu'il y a des pays où « la législation scolaire respecte les droits de la famille, et où les catholiques sont libres de suivre leur propre système d'enseignement dans des écoles qui sont entièrement catholiques. On ne perd pas de vue la justice distributive comme le montre l'aide financière accordée par l'État à plusieurs écoles exigées par des familles. »

### **Le refus du financement de l'État**

Le pape continue en répondant justement à notre situation actuelle, en ne laissant aucun doute sur ce qu'un Catholique doit faire devant un tel contrôle inéquitable de l'État. En effet, dans les pays où il n'y a aucun soutien pour les écoles entièrement libres, les Catholiques doivent prendre sur eux-mêmes la lourde charge de soutenir « les écoles catholiques pour leurs enfants entièrement à leurs frais ; ils s'y sentent obligés en conscience, et, avec une générosité et une constance dignes de toute louange, ils sont fermement déterminés à prendre les dispositions nécessaires pour ce qu'ils professent ouvertement comme leur devise : 'L'éducation catholique dans les écoles catholiques pour toute la jeunesse catholique'. Si une telle éducation n'est pas soutenue par les fonds publics, comme la justice distributive le requiert, aucune autorité civile prête à reconnaître les droits de la famille ne s'y opposera. » (Ib.)

Il ne peut y avoir de doute. Les écoles catholiques doivent refuser le financement de l'État dans tous les cas où le gouvernement essaie de dicter la forme et la sorte d'éducation, dans la mesure où cela affecte l'enseignement de la moralité et de la religion, et en particulier quand il essaie d'imposer le pluralisme. Les Catholiques n'ont pas le choix sur cette question. Ils doivent être héroïques dans leurs sacrifices, ou bien ils perdront leur foi et leurs enfants. C'était ce que le pape Pie XI disait ensuite : « Partout où cette liberté fondamentale est brimée, les Catholiques ne sentiront jamais, peu important les sacrifices déjà faits, qu'ils ont assez fait pour le soutien et la défense de leurs écoles et pour garantir des lois qui leur rendront justice. » Comme Catho-

liques traditionalistes, nous devons prévoir raisonnablement qu'avec l'autodestruction qui est en cours dans l'Église et la promotion du libéralisme dans la vie publique viendra une augmentation progressive de l'imposition du pluralisme, détruisant toute vraie éducation, et par conséquent l'obligation de nous libérer de la tentation d'accepter le financement de l'État.

## **L'éducation appartient pré-éminemment à l'Église, puisqu'elle éduque dans l'ordre surnaturel, mais aussi, sous son autorité surnaturelle, à la famille et à l'État puisque la grâce perfectionne la nature.**

Permettez-moi de conclure avec une citation de monsieur l'abbé Edward Leen, C. Ss. P., exprimant l'élévation surnaturelle de l'éducation catholique qui justifie n'importe quel sacrifice fait en son nom : « Il est évident qu'une éducation aussi authentique que possible dans la discipline qui expose pleinement la nature des relations établies entre Dieu et l'homme par la grâce sanctifiante est d'une suprême importance. Afin de vivre justement, un homme doit connaître ce qu'implique sa filiation adoptive par Dieu et quelles sont les conséquences pratiques qui découlent de cette filiation. La religion de Dieu, c'est-à-dire la religion encadrée par Dieu, est nécessairement calculée pour former une personnalité complète. Le but formatif de la doctrine chrétienne, tout en étant distinct de toutes les autres disciplines, englobe l'homme en entier. Elle vise à former non seulement l'intellect, mais aussi la volonté et les émotions. Elle doit, par conséquent, occuper une place centrale dans le plan de l'éducation chrétienne. Tous les autres cours doivent s'inspirer d'elle. L'efficacité de leur effet formateur correspond à leur dépendance par rapport à elle. D'elle dépend ce qu'un étudiant va devenir ». (Ce qu'est la vraie éducation pp. 157-8). Si l'état laïc ne soutient pas une telle éducation, alors, qu'il garde injustement son argent, et que les Catholiques prennent la responsabilité sacrée de financer une vraie éducation et celle de la transmettre.

# Les « tyrans » et les « esclaves »

Par M<sup>e</sup> Nicholas Wansbutter, Avocat

## **Avant-propos de l'auteur sur son article:**

Les livres qui sont en usage dans les écoles modernes semblent prendre plaisir à démontrer comment la vie était rude, brutale, sauvage et corrompue au cours de « l'Âge des ténèbres » de la Chrétienté. Tout cela est naturellement diffusé dans les films, la télévision et tous les autres grands médias. Pourquoi donc le Moyen Âge est-il tant dénigré? Simplement parce qu'il était l'apogée de la civilisation chrétienne (c.-à.-d. catholique), qui était une époque de foi. Donc, l'attaque contre le Moyen Âge est bien une attaque contre l'Église catholique. En disant que les gens qui ont vécu à cette époque étaient des barbares, superstitieux et à moitié fous, on entretient le mythe selon lequel la vie moderne est bien mieux maintenant depuis que l'Église catholique, soi-disant corrompue et tyrannique, a cessé d'avoir une influence prépondérante sur la société. Je vous propose quelques petits articles pour dissiper les mythes les plus communs sur le Moyen Âge et présenter aux lecteurs quelques faits marquants de cette époque.

Le mythe ou plutôt le super-mythe qui est le plus ancré au sujet du Moyen Âge, c'est celui de la soi-disant misère des pauvres habitants opprimés de cette époque; exception faite des nobles, étant naturellement les oppresseurs. C'est un lieu commun dans les tenants de l'éducation moderne d'affirmer que, d'une part parce que les gens du Moyen Âge n'avaient pas accès au système démocratique, il s'en suivait que leurs dirigeants ne pouvaient être que des brutes tyranniques; et que, d'autre part, étant privés du système capitaliste, ils ne pouvaient que vivre dans la malpropreté et la pauvreté. Je ne crois pas exagérer en affirmant cela car le mot « serf » (le terme le plus commun pour les paysans médiévaux) est pris comme synonyme d'esclave dans la plupart des dictionnaires.

Cependant, il ne s'agit pas pour autant de romancer l'âge de la foi pour pouvoir en prendre la défense. Mais, avant de réfuter le mythe de la misère universelle, il nous faut bien d'abord reconnaître que les gens de cette époque n'ont pas eu la vie facile. Tout d'abord, il nous faut mentionner que, entre l'an 1000 et l'an 1340, la population de l'Europe est passée de 38,5 millions à 73,5 millions - une chose qui aurait été impossible si le commun des mortels avait été réduit à la famine

et s'il avait travaillé comme un esclave sous l'emprise des seigneurs. Enfin, pour éradiquer ce mythe d'une façon plus complète, nous verrons d'abord quel pouvoir possédait réellement la noblesse, et ensuite nous verrons quelle était la vraie condition des serfs. Pour cela, nous nous en tiendrons aux réalités d'ordre politique.

## **La noblesse**

En premier lieu, de façon générale, disons que le pouvoir de la noblesse était habituellement bien plus restreint et limité que celui des gouvernements de notre monde moderne occidental. Il n'y avait pas de bureau du « directeur de la protection de la jeunesse », pouvant retirer les enfants aux parents jugés inaptes par des bureaucrates, ni de code de la route, ni de loi interdisant de fumer, ni code de la construction, etc... Par ailleurs, le pouvoir n'était pas contrôlé arbitrairement par un gouvernement fédéral. Il est vrai que le pouvoir était contrôlé par un petit nombre de chefs militaires; quoique, d'une façon théorique, c'était le Roi qui tenait le pouvoir suprême. Vu que le pouvoir était partagé de façon équitable, les vassaux avaient un vrai pouvoir délégué [par le Roi]; cependant, en pratique, ce dernier gouvernait davantage par la persuasion que par des ordres directs. Les limites du système de communication au Moyen Âge faisaient en sorte qu'aucun seigneur ne pouvait s'attribuer un pouvoir absolu, mais il était obligé de déléguer son autorité à ses subordonnés.

En conséquence, on avait des gouvernements locaux bien efficaces. Nous verrons plus tard que cela signifiait le fait que les paysans pouvaient souvent s'autogouverner. Par ailleurs, la nécessité de déléguer, combinée avec les rivalités entre seigneurs, faisait en sorte qu'ils ne pouvaient pas imposer à leurs pairs leur autorité d'une manière absolue. C'est ainsi qu'il était très important de s'assurer la loyauté des sujets - et la meilleure méthode pour y parvenir était de bien les traiter, ce qui permettait au système féodal, à la longue, d'atteindre l'auto-régulation. Cette large répartition du pouvoir permettait à la majorité de la population de jouer un rôle important dans les affaires publiques.

Les seigneurs ne pouvaient donc pas faire tout ce qu'ils voulaient (ou du moins pas pour longtemps). En plus, ils étaient très limités par les us



et coutumes et par la religion; et enfin ils devaient rester fidèles au serment de vasselage: de son côté, le seigneur gardait le bétail, construisait les routes, les moulins, les fours, il protégeait les paysans contre la violence et venait à leur aide en période de famine. En fait, l'économie médiévale faisait en sorte qu'il était toujours dans l'intérêt du seigneur de bien traiter ses paysans ou du moins de ne pas les traiter brutalement ou de les écraser d'impôts. Si un seigneur n'avait pas suivi cette règle, le résultat aurait été immédiat et la productivité de ses serfs aurait diminué d'autant. Enfin, comme les serfs ne pouvaient être ni achetés ni vendus, ni même renvoyés de leur terre, le seigneur n'aurait pas pu les remplacer.

Il faut mentionner aussi qu'il était bien plus difficile pour les nobles de s'engager dans des guerres – sachant que le résultat aurait été désastreux pour la population civile. Contrairement à ce qu'on voit aujourd'hui, où certains présidents déclarent des guerres seulement parce qu'ils veulent pouvoir propager l'idéal de la démocratie avec l'aide des fonds publics, les rois devaient subvenir aux guerres par leurs propres moyens. L'armée était soutenue par les ressources économiques (le revenu des terres seigneuriales) plutôt que par la taxation; par ailleurs chaque seigneur se faisait un devoir de défendre son territoire et ses droits, mais non pas le trésor public. Tout cela nous montre bien qu'il s'agissait d'une société bien moins totalitaire que ce qu'on voudrait nous faire croire.

### La paysannerie

Comme nous l'avons dit plus haut, les documents que nous possédons sur la vie des paysans durant l'Âge de la foi, nous parlent de beaucoup de labeur et des peines, mais pas de misère ni de pauvreté. Il est vrai qu'ils étaient attachés à une terre mais, par contre, ils ne pouvaient pas en être évincés aussi longtemps qu'ils étaient fidèles à payer leur redevance seigneuriale. Par ailleurs, non pas comme les esclaves, ils pouvaient disposer de leurs biens et pouvaient subvenir à leurs besoins. De fait, non seulement les paysans mais encore leurs familles ne pouvaient pas être chassés des terres qui leurs avaient été attribuées, et sur lesquelles ils avaient acquis un véritable droit patrimonial.

Les redevances seigneuriales prenaient généralement la forme d'une corvée sur la terre du seigneur. Ces travaux n'étaient pas négligeables, mais ils n'étaient pas écrasants. En regardant les plans des villages, on voit que le domaine du seigneur (appartenant à lui seul et travaillé par les serfs)

comptait pour environ un quart de la surface. Du moment que le travail était effectué, on n'imposait pas aux serfs un nombre spécifique de jours pour travailler la terre du seigneur. Dans certaines seigneuries, le domaine du seigneur ne formait qu'une seule parcelle; dans d'autres, la terre du seigneur était morcelée parmi les champs des serfs, ce qui faisait que les serfs pouvaient travailler les deux en même temps. Comme la terre du seigneur avait prédominance, elle devait être labourée, ensemencée et moissonnée en premier. Les serfs pouvaient se regrouper pour labourer le domaine du seigneur (s'il s'agissait d'une grande parcelle), et ensuite travailler sur leurs terres; ou alors, ils pouvaient d'abord labourer les parcelles du seigneur et ensuite leurs terres. Quand ils travaillaient sur sa terre, le seigneur fournissait chez lui les repas aux serfs.

Les serfs médiévaux n'avaient pas deux semaines de congés payés. Ils avaient par contre beaucoup plus de jours de fêtes chômées que nous n'en avons aujourd'hui. Les décrets de Grégoire IX (1227-1241) mentionnent quarante-cinq jours de fêtes, ce qui faisait un total de quatre-vingt-cinq jours chômés, et de quatre-vingt-quinze jours de congé pour les courts. Dans certains diocèses, il y avait un total de plus de cent jours de congé (presque un jour sur trois).

Enfin, les paysans médiévaux avaient de façon générale beaucoup de liberté et ils pouvaient s'autogouverner. Même si le seigneur était le chef suprême sur ses terres, il n'empêche qu'il délégait la plupart de ses fonctions. Bien que, en théorie sous l'autorité exclusive de seigneur, la cour seigneuriale était de fait presque exclusivement administrée par les serfs dans la majorité des villages. La pratique de l'auto-gouvernement allait encore plus loin, comme nous le montre un document de l'abbaye de St-Michel rédigé en l'an 957 décrivant comment les villageois, sans l'interférence du seigneur, ont inventorié les terres cultivables du village, partagé les lots, fixé l'emplacement du village, identifié le domaine seigneurial et enfin construit un marché public.

### Conclusion

Voici donc un petit coup d'œil rapide sur les vraies conditions de la vie médiévale en ce qui concerne la soi-disant tyrannie de la noblesse et l'esclavage des paysans. Comme nous l'avons vu, à n'importe quelle époque, il n'y a pas moyen d'éviter la Croix, mais le Moyen Âge était un temps de justice et de liberté.



**Le domaine de certains seigneurs était formé d'une large parcelle. D'autres étaient dispersés en morcellements parmi les champs des serfs et pouvaient donc être travaillés en même temps. La terre du seigneur avait prédominance et devait être labourée, ensemencée et moissonnée en premier lieu.**



# Les Meilleurs Catéchistes

Par M. l'abbé Todd Angele  
Traduction : M. Édouard Saurette

**V**ous est-il jamais venu à l'idée que les servants de Messe sont parmi les meilleurs catéchistes qui soient? Un catéchiste est une personne qui enseigne la Foi. Apparemment, on n'imagine pas que les servants enseignent la Foi, mais on se trompe. Les servants enseignent la Foi d'une façon assez frappante dans les paroisses.

St François d'Assise avait coutume de marcher avec l'un ou l'autre de ses Frères. Il lui disait qu'ils s'en allaient prêcher en ville. Vêtus de l'habit franciscain, ils ne faisaient ensuite que parcourir les rues puis s'en retournaient au couvent sans même dire un mot aux citadins. St François appelait cette démarche son 'sermon déambulatoire'. De fait, lorsque les gens apercevaient un Frère dans son habit religieux, ils étaient poussés à penser à Dieu. Le peuple aspirait à vivre vertueusement en voyant un des Frères.

Le servant de Messe prêche à sa paroisse de façon assez similaire. Pensez au nombre de choses enseignées par le servant dans son éloquent sermon. Le servant marche avec grâce et dignité. Ailleurs, il pourrait tout aussi bien traîner les pieds ou se déplacer à la vitesse de la lumière mais, dans le sanctuaire, il se déplace avec la dignité raffinée d'un brillant homme d'État,

ce qui fait ressortir la sainteté du lieu. Les déplacements gracieux du servant dans le sanctuaire rappellent aux fidèles la sainteté de l'église, et surtout celle du sanctuaire.

Le servant veille sur ses regards durant les cérémonies sacrées. De cette façon il enseigne aux fidèles le recueillement requis durant le Saint Sacrifice et les autres cérémonies de notre Sainte Mère l'Église. Quoique souvent tenté de regarder autour de lui, le servant s'en abstient. Ainsi, il enseigne encore qu'il faut éviter de distraire autrui en quoi que ce soit. Car le servant qui regarde sans arrêt autour de lui, sa tête semblant être fixée sur un pivot incontrôlable, est vraiment une distraction pour les fidèles qui tentent de suivre le Saint Sacrifice.

En gardant les mains bien jointes, le servant enseigne aux fidèles à avoir une attitude de prière. En voyant un servant négligent quant à la posture de ses mains, on peut avec raison se demander à quoi il pense. Par contre, devant un servant ayant les mains jointes correctement, on voit qu'il se concentre sur son rôle au service de l'autel.

Le comportement silencieux du servant dans le sanctuaire pousse les fidèles au recueillement au cours de la liturgie sacrée. Les servants ne rient ni ne plaisantent entre eux; ils ne conversent ni même ne chuchotent, car ils savent que ce qu'ils font est très important et digne de toute leur attention.

En fin de compte, les servants enseignent, et cela beaucoup, les fidèles. Bien sûr, il y a des sermons bons et d'autres mauvais. Il en va de même

au sujet de la prédication des servants. Que ceux qui servent à l'autel s'efforcent donc de veiller à ce que leur sermon soit le meilleur possible.

# Lettre à un Servant de Messe

Par M. l'abbé David E. Rosage Traduction : M. Édouard Saurette

Cher Jacquot,

Sais-tu qu'en tant que servant de Messe tu es l'une des personnalités les plus importantes de toute la paroisse? A la Messe tu as un rang supérieur au concierge et au huissier. Tu dépasses même les membres de la chorale! Tu te demandes sans doute: «Pourquoi mon rôle est-il si important?»

Pour trouver la réponse, revoyons un peu l'histoire de Saint Joseph et de la Sainte Vierge Marie. Notre Seigneur voulait venir en ce monde. Dieu envoya l'ange Gabriel à Marie pour lui demander si elle voulait bien devenir la mère de Jésus. C'est de cette façon que Jésus voulut venir dans le monde. Marie réfléchit, et tous les êtres célestes attendirent avidement sa réponse. Humblement, Marie acquiesça de la plus belle façon: «Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.» Parce qu'elle a accepté, Notre Seigneur put entrer dans le monde et accomplir tellement pour nous.

Aujourd'hui, Notre Seigneur veut venir vivre avec nous. À chaque jour, Il veut venir en notre coeur dans la sainte communion, pour nous aider à devenir meilleurs, pour nous entraîner à vivre et travailler comme il faut. Or, de nos jours, Notre Seigneur vient dans ce monde par le Saint Sacrifice de la Messe. A chaque Messe, Notre Seigneur renaît réellement comme il le fit à Bethléem. Par conséquent, la Messe est la chose la plus importante du monde entier! La Messe est plus importante que la joute de baseball qui décidera de la série mondiale. Elle est beaucoup plus importante qu'un but final de football pour gagner le titre de la Conférence.

Tu es si important, Jacquot, parce que tu aides le prêtre à dire la Messe, à ramener Notre Seigneur dans le monde à chaque matin. Tu es

le premier assistant du prêtre. D'ailleurs, l'Église te croit si essentiel, qu'elle oblige tout prêtre à avoir l'assistance d'un enfant de chœur pour pouvoir célébrer la messe. Un prêtre doit avoir une raison particulière ou une permission spéciale pour s'en dispenser. Voilà à quel degré éminent l'Église te place. Que tu le réalises ou non, à la Messe tu es plus important que ta chère mère ou que la Mère Supérieure de l'école, ou qu'une princesse dans un château royal, ou que la mère d'un évêque ou même la soeur du Pape.

Pourquoi? Et bien tu vois, Jacquot, ces bonnes et saintes femmes peuvent répondre aux prières du prêtre à la Messe. Elles sonnent peut-être la clochette au Sanctus et à la Consécration. Parfois elles le doivent, si tu fais la grasse matinée, mais on ne leur permet jamais de quitter leur place et d'entrer dans le sanctuaire quand la Messe est offerte. Elles n'ont pas le droit de monter les gradins de l'autel pendant la Messe pour bouger le missel du côté Épître vers le côté Évangile. Elles ne peuvent pas non plus apporter l'eau et le vin au prêtre. Ce privilège est réservé aux servants de Messe. Vraiment, tu es le seul à pouvoir t'approcher si près de Notre Seigneur durant la Messe.

Alors tu vois, Jacquot, comme servant de Messe, tu es très important. Plus important que tu ne le croyais, j'en suis sûr. Notre Seigneur compte sur toi pour l'aider à venir dans ce monde. N'est-ce pas étrange et merveilleux? Notre Seigneur, le Maître du ciel et de la terre te demande de l'aider à venir parmi les hommes. À chaque jour, quand tu sers la Messe, tu peux lever les yeux vers la Sainte Hostie à l'Élévation et sourire en disant à Notre Seigneur: « Jésus, je vous ai aidé à mon humble manière à venir dans le monde ce matin. J'espère que mon service de la Sainte Messe vous a plu. Merci, Jésus, pour ce privilège extraordinaire ».



# L'Église n'est rien d'autre qu'une invention humaine

Par M. l'abbé Jürgen Wegner

**S**i quelqu'un pouvait faire un retour en arrière dans l'histoire, et remonter jusqu'à l'année de la crucifixion, il ferait des constatations étonnantes : onze apôtres effrayés, des hommes qui ne savent pas quoi faire après le naufrage de leur Maître. Ces onze s'enfuient, pleins d'angoisse, désespérés, et ils se cachent dans une salle, derrière des portes bien fermées. Seule une femme, Marie, la mère du crucifié, semble tenir cette pauvre troupe. Un peu plus tard des femmes arrivent et disent que celui qu'ils croient mort est vivant. La rumeur commence à circuler ensuite qu'il s'est montré à ces pauvres pêcheurs. L'un d'eux, qui n'était pas là quand le maître est apparu, refuse de croire s'il ne le voit pas de ses propres yeux.

Notre voyageur dans le temps entendrait ensuite que ce prétendu ressuscité est monté aux cieux. Et de nouveau, dix jours plus tard, une nouvelle surprise l'attendrait : il percevrait un grand bruit, verrait des flammes de feu et des hommes, timides peu de temps auparavant, sortir de leur cachette et monter sur les toits pour prêcher. Le plus maladroit d'entre eux, un certain Pierre, qui avant s'appelait Simon, parle comme une personne ivre, et trois mille personnes se joignent immédiatement à ce groupe de onze charismatiques. Selon les rapports des témoins, toute cette foule demande et reçoit le baptême. On dit que c'est alors l'heure de la naissance de l'Église.

Qu'il continue son voyage dans le temps ; qu'il avance maintenant plus vite vers l'avenir et visite différents endroits : Jérusalem, Antioche,

Corinthe, Athènes et finalement Rome. Partout il trouvera des petits groupes de personnes qui reçoivent le baptême, qui se réunissent pour parler de Jésus-Christ, de tout ce qu'il a enseigné et fait, de ses miracles et de ses mystères, et qui ensuite prêchent l'Évangile. Il n'y a pas de rupture entre la vie, la mort, le message de Jésus et la prédication de ses disciples après Pâques et la Pentecôte. On ne peut pas dire que Jésus a parlé du Royaume de Dieu, que, par la suite, ses apôtres ont annoncé Jésus et que, ensuite, l'Église s'est mise au centre du discours. La vie de Jésus se continue dans la prédication et dans la mission des Apôtres qui fondent l'Église pour perpétuer l'œuvre de Jésus. Jésus était bien plus qu'un maître plus ou moins obstiné et, quand Il critiquait farouchement la rigide et impitoyable interprétation de la loi par les scribes et les pharisiens, Il ne cherchait jamais à être un révolutionnaire, ni à faire tomber ceux-ci de leurs chaires. Jamais non plus il ne s'est dressé contre la politique romaine.

Jésus – nous pourrions dire – était une surprise ! Une figure que personne n'attendait. Tout Israël espérait un prophète, un messie de ce monde. Aussi, l'Incarnation du Fils de Dieu était pour eux un scandale. Sa mort sur la croix et le tombeau vide trois jours après : personne ne s'y attendait. Ce n'est qu'à la lumière de la Résurrection et grâce au Saint Esprit qui se manifesterà à la Pentecôte que les disciples apprendront que Moïse et les Prophètes de l'Ancien Testament avaient parlé de Lui ; de même, les disciples d'Emmaüs, lorsque Jésus les accompagnait

et leur parlait. Leur cœur s'était enflammé, leurs yeux s'étaient ouverts et, finalement, ils l'avaient reconnu.

Pendant cette période de l'histoire de l'Église, il est impossible de trouver « l'inventeur de la Religion ». Les premiers chrétiens ne vivaient pas dans une usine à concepts dans le but de créer une nouvelle religion et d'inventer une pratique liturgique alternative. Ils se trouvaient dans l'histoire qui a envoyé Jésus sur leur chemin. Celui-ci les aidait à s'orienter dans la vie, à redonner un but à leur vie. Eux, ils formaient une communauté d'hommes croyant en Jésus-Christ, dans l'Église chargée de transmettre le trésor que lui a confié Jésus. Seule la foi en Jésus-Christ permettait de connaître et de comprendre l'essence de l'Église et c'est justement cette foi en Jésus-Christ qui faisait entrer dans la communauté des croyants, et la charité envers lui qui incorporait à son Corps Mystique. Cela vaut encore pour aujourd'hui. Le Cardinal John Henri Newman, théologien anglais, disait : « Ce n'est pas l'Église qui nous force à croire, c'est notre foi qui nous force à croire en l'Église. »

Si nous cherchons la foi en Jésus-Christ, où pourrions-nous aller, si ce n'est à l'Église ? Il est inutile de chercher le Fils de Dieu dans nos têtes, dans les églises décorées d'une couche de religiosité ou chez les gourous qui ouvrent des centres de méditations suspects. Qui cherche Jésus doit le chercher parmi les fidèles, c.-a.-d. dans l'Église.

« Oui au Dieu des chrétiens, non à l'Église » est une formule insensée. Dire : « Oui au Christ, non à l'Église » est aussi faux que dire : « Oui à Mozart, non à sa musique. »

L'Église s'est développée au fil des siècles. Plusieurs croient qu'elle a changé au cours de ces siècles, qu'elle a trahi ses principes, qu'elle a transformé la doctrine originale de Jésus-Christ, que les théologiens et les papes, au gré de leurs propres besoins, ont fait de l'Église ce qu'elle est aujourd'hui ; mais que cela n'est plus du tout en accord avec l'idée initiale de Jésus-Christ.

Au temps de l'empereur Constantin, les chrétiens ont pu enfin quitter les catacombes. Sous les empereurs chrétiens, leur foi devenait religion d'État. L'Église a dû définir sa place dans

cette nouvelle situation. Elle sortait de l'ombre et construisait des basiliques ; partout persécutée et niée jusque là, elle brillait maintenant partout par sa loi de foi et de charité. Très vite cependant les théologiens et les représentants de l'Église se sont vus obligés de réagir face aux nouveaux événements. Après la conquête de Rome par Alaric, roi des Goths, ils devaient répondre par des écrits directeurs : de nouveau il a fallu se réadapter, approfondir la vision de l'Église sur les événements historiques. Saint Augustin (354 - 419) écrit alors « La Cité de Dieu » pour démontrer que ce n'était pas parce que Rome s'était détournée des dieux païens que cette catastrophe s'abattait sur cette ville. La chrétienté doit à ce livre, « la Cité de Dieu », les discours les plus profonds sur l'indépendance de l'Église vis-à-vis de toutes les circonstances temporelles.

Quand enfin l'Église se libérait, au siècle dernier, de toute dépendance vis-à-vis des forces politiques, elle se donnait pour la suite une toute nouvelle autorité morale. Les rapports de l'Église avec les différents pays changeaient. Aujourd'hui, Elle est présente dans toutes les sortes de gouvernement, toujours selon les lois inhérentes à sa propre nature : dans les monarchies, les démocraties..., et même dans les pays ayant un gouvernement totalitaire. Et la loi de l'Église, c'est Jésus-Christ !

Nous constatons que cette réalité de l'Église, instituée par Dieu comme société surnaturelle, pose un problème énorme à la plupart des hommes modernes. À notre siècle où les conceptions du monde sont créées dans des bureaux, et où les idéologies tirent leur origine des universités, nos contemporains ont du mal à accepter l'idée d'une intervention venant de plus haut. La réalité de l'Église, société fondée par Dieu, institution qui a reçu toutes ses lois d'en haut, est pour eux inacceptable. Ils agissent comme si la doctrine de l'Église devait s'adapter aux temps modernes, comme si on pouvait modifier ses lois comme on change le mode de fonctionnement d'un Tim Hortons ou d'un McDonald's... L'Église est un fait historique, donc concret, incarné et réel, mais, au-delà de sa réalité humaine, elle est une institution divine avec des lois dont l'homme ne peut pas disposer. Elle surpasse l'homme et se dérobe à son influence. Jésus-Christ l'a instituée, ses ministres la continuent, mais personne ne la changera jamais !

# Les Oblats

dans l'Ouest canadien et le Grand Nord

par l'abbé Roger Guéguen

## Envoi de missionnaires

Mgr Joseph-Norbert Provencher va être notre guide sur ce vaste théâtre des œuvres apostoliques oblates. Cet ecclésiastique canadien-français ne faisait pas partie lui-même de la congrégation oblate. Missionnaire à la Rivière-Rouge depuis 1818 et, en 1822, sacré évêque de Juliopolis (in partibus infidelium), comme auxiliaire de l'évêque de Québec, il va, le premier, être chargé du vicariat apostolique du Nord-Ouest. Ce vicariat était alors connu sous la dénomination de territoire de la Baie-d'Hudson et territoire du Nord-Ouest, lorsque le Saint-Siège détacha cette vaste étendue de pays de l'immense diocèse de Québec le 16 avril 1844. Ce qui deviendra par la suite le diocèse de Saint-Boniface comprenait tout le pays situé entre le 49<sup>ème</sup> degré de latitude septentrionale, les montagnes Rocheuses, l'Océan arctique et la baie d'Hudson ; puis, à l'est, les hauteurs des terres qui séparent les eaux qui coulent vers la baie d'Hudson et la baie James de celles qui se jettent dans le lac Supérieur.

Comme le souligne judicieusement Mgr Alexandre Taché, dans ses 'Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique' : « L'un

des premiers soins du vénérable vicaire fut de se procurer le secours d'une congrégation religieuse, pour assurer des missionnaires aux nombreuses tribus sauvages dispersées dans les limites de sa juridiction ; l'expérience de plus de vingt années lui disait assez qu'il ne pouvait pas compter sur un grand nombre de prêtres séculiers. »

Et pour cause ! Pendant ce laps de temps, douze prêtres du diocèse de Québec étaient venus successivement dans le pays : Sévère Dumoulin (1818-1823), Destroismaisons (1820-1827), Jean Harper (1822-1832), Boucher (1827-1833), Belcourt (1831-1859), Poiré (1832-1839), Thibault, Demers (1837-1838), Mayrand (1838-1845), Darveau (1841-mort noyé en 1844), L. Lafèche (1844-1856) et enfin Bourassa (1844-1856). Le zèle de ces ouvriers apostoliques ne fit pas défaut le moins du monde, mais leur nombre déjà insuffisant allait être restreint par le fait même de la soustraction de ce pays à la juridiction de l'évêque de Québec. Mgr Provencher, appuyé par l'infatigable Mgr Bourget, sollicita le secours des Oblats. Le Conseil général de la congrégation accueillit favorablement la demande épiscopale (16 décembre 1844). Deux missionnaires furent accordés à Mgr Provencher pour le printemps 1845 : le père Aubert et un sous-diacre qui laissera un nom impérissable dans ces contrées, je veux parler d'Alexandre Taché.

Nos deux élus partirent de la maison de Longueuil le 24 juin 1845, en la fête patronale des Canadiens-français. Ils s'embarquèrent à Lachine, près de Montréal, le jour suivant, sur un canot d'écorce monté de six hommes, pour un voyage de 1,800 milles par voie maritime d'une durée totale de soixante-deux jours. Ce voyage fut coupé de 144 portages et agrémenté d'une cinquantaine de rapides à sauter. De plus, nos voyageurs étaient accompagnés de deux Sœurs Grises de Montréal qui allaient rejoindre leurs consœurs envoyées à la Rivière-Rouge l'année précédente. Les voyageurs arrivèrent sains et saufs à Saint-Boniface, le 25 août, en la fête de saint Louis, roi de France. Les deux Oblats passèrent là leur premier hiver, partageant leur temps entre le ministère auprès des Métis et l'étude des langues indiennes.

Revenons quelques mois en arrière. Le premier septembre, le Frère Taché, qui pendant le voyage



avait atteint sa vingt-deuxième année, fut ordonné diacre par Mgr Provencher et, le 12 octobre de la même année, prêtre. Le lendemain, il fit oblation entre les mains du R. P. Aubert, avant de célébrer sa première messe. Ces vœux furent les premiers prononcés dans ce pays par un Oblat, et ils le furent par l'un des arrière-neveux de celui qui a le premier découvert la rivière et les pays avoisinants, je veux bien sûr parler du sieur Varennes de La Vérandrye, lié par sa mère et par l'une de ses nièces à la famille de la Broquerie, ancêtres maternels du P. Taché.

### Missions oblates

Les premières missions du père Aubert chez les Indiens Sauteux de la région de Saint-Boniface se soldèrent par un échec, le message évangélique se voyant repoussé par les indigènes du coin.

Devant cet échec et les conditions très pénibles de l'apostolat dans ces immenses contrées désertiques, et aussi, il faut bien le dire, suite à des représentations et rapports défavorables de la situation auprès du fondateur de la congrégation, Mgr de Mazenod fut à deux doigts de fermer pour toujours ce vaste théâtre d'opérations. Ce qui sauva les missions de l'Ouest canadien, ce fut la nomination en 1850 du père Taché comme coadjuteur de Mgr Provencher.

### Chez les Montagnais et les Cris dans le Grand Nord

Pendant que le Père Aubert gagnait les missions des Sauteux, le père Taché et l'abbé Louis-François Laflèche, le futur évêque des Trois-Rivières, fondèrent à quelque 1,500 kilomètres vers l'ouest la mission de l'Île-à-la-Crosse, en 1846, en faveur des Indiens Montagnais et Cris. De là, le père Taché ouvrira la mission du lac Caribou en 1847, à plus de 500 kilomètres au nord, puis celle de la Nativité, la même année, à Fort Chipewyan, 600 kilomètres à l'ouest.

Il serait bien trop fastidieux de relater les fondations successives de toutes les missions dans ces contrées. Soulignons cependant que les Oblats vont parvenir dans les années 1860 jusqu'à la latitude du Cercle polaire, aux confins du territoire des Esquimaux.

### Dans l'Ouest

Au sud des régions du Grand Nord, l'immense territoire formé par les bassins de la rivière de la Paix, du Petit Lac des Esclaves et de la branche

nord de la Saskatchewan fut aussi occupé en partie par les missionnaires oblats. La mission centrale de ce territoire établie au Lac-Ste-Anne, fondée par des prêtres séculiers en 1843, reçut en 1852 et 1853 les pères Albert Lacombe et René Rémas. Ces deux missionnaires et ceux qui les rejoignirent les années suivantes desservirent les postes de Blancs, d'Indiens et de Métis, le long des rivières Saskatchewan, Athabaska et de la Paix. Comme les missionnaires de la colonie de la Rivière Rouge, ils accompagnèrent régulièrement les chasseurs de bisons dans leurs camps au milieu des grandes prairies.

### Résultats des premiers labeurs

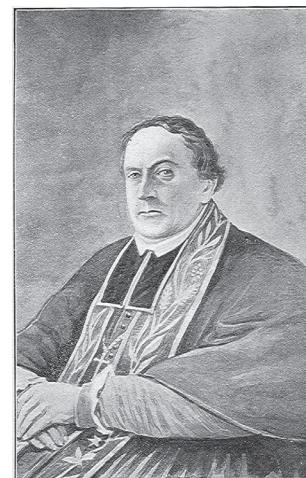
Les distances, l'isolement, le froid et souvent les maigres moyens de subsistance furent le lot des missionnaires disséminés dans ces très vastes contrées.

Partout, les Oblats apprennent les langues indiennes et en font usage, publient même des ouvrages de piété en ces langues, s'occupent des Indiens, des Blancs et des Métis. Les Sœurs Grises de Montréal ne sont pas en reste.

« Le fait le plus saillant de cette épopée missionnaire », écrira le Père Joseph-Étienne Champagne dans son ouvrage 'Les missions catholiques dans l'Ouest canadien', « ce n'est pas le nombre de conversions, mais l'occupation, en moins de quinze ans, de tous les points stratégiques d'un pays grand comme un continent. Et cette merveille d'apostolat fut accomplie par une simple poignée de missionnaires, n'ayant à leur disposition que des moyens humains fort primitifs et des ressources très limitées. »

Le Père Donat Levasseur, quant à lui, dans son livre intitulé 'Histoire des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée', estime à environ 20,000 le nombre des catholiques du diocèse de Saint-Boniface dès le début des années 1860 sur une population globale d'environ 50,000 Indiens, 15,000 Métis, presque tous catholiques, 4,000 Esquimaux et 4,000 Blancs.

En conclusion de cet article, mentionnons que le père Taché, nommé évêque coadjuteur de Mgr Provencher, en 1850, à l'âge de vingt-sept ans, deviendra, trois ans plus tard, évêque titulaire de Saint-Boniface, et sera assisté lui-même en 1857 par un coadjuteur légendaire dans la personne du père Vital Grandin.



Deux missionnaires furent accordés à Mgr Provencher pour le printemps 1845 : le père Aubert et un sous-diacre qui laissera un nom impérissable dans ces contrées.

La mission centrale de ce territoire établie au Lac-Ste-Anne, reçut en 1852 et 1853 les pères Albert Lacombe et René Rémas.



# Qu'est-ce qui se passe dans l'Église?

*Cette chronique a pour but de tenir nos lecteurs informés des déclarations, évènements, et défis les plus importants concernant l'Église au Canada, à Rome, et dans le monde entier.*

*Gardant à l'esprit que l'Église militante ne consiste pas seulement dans les groupes de la Tradition, mais aussi en tous ceux qui sont fidèles à la vraie Foi, même s'ils ne l'aiment ni ne la défendent pas comme ils le devraient, cette chronique désire faire connaître aux Catholiques tout ce qui se fait de bon, sans cependant oublier les trahisons modernistes; cette double perspective aidera à saisir la situation de l'Église dans toute sa complexe réalité.*

Abbé Peter Scott

Traduction: Abbé Patrick Girouard

## La levée des « excommunications »

Il ne fait aucun doute que l'évènement le plus important des derniers mois fut la levée des 'excommunications' des quatre évêques de la Fraternité St-Pie X le 21 janvier dernier (annoncée le 24). Notre Supérieur Général, S.E. Mgr Bernard Fellay, n'a alors pas hésité à exprimer au Pape sa « gratitude » pour « cet acte courageux » et à accueillir favorablement l'éventualité de discussions doctrinales au sujet de la crise sans précédent qui afflige l'Église.

Pendant, suite à ses lettres de demande puis de reconnaissance par rapport à cet acte canonique, Mgr Fellay s'est vu accusé de 'mollesse' par certains. Il nous semble donc important de remettre l'évènement dans son contexte. En effet, c'est grâce au pèlerinage très réussi de l'Année Sainte 2000 que Rome, très impressionnée par l'ampleur et l'esprit du pèlerinage de la Fraternité, s'est montrée intéressée vis-à-vis une réouverture des contacts et des discussions avec nous.

### Les deux préliminaires

C'est en janvier 2001 que la Fraternité a décidé qu'elle ne chercherait ni n'accepterait de solution canonique ni de discussions théologiques d'importance tant que Rome n'aurait pas rempli deux conditions. Ces deux préliminaires étaient : 1- Une déclaration affirmant le droit de tout prêtre de célébrer la Messe traditionnelle; 2- Un acte unilatéral annulant les soi-disant 'excommunications'. La raison d'être de chacune de ces deux conditions était très simple : 1-Sans une garantie donnée à tout prêtre qu'il a le droit de dire la Messe selon le rite traditionnel, il ne serait pas possible de dire que cette Messe a droit de cité dans l'Église, et tout prêtre pourrait se voir obligé de célébrer selon le nouveau rite, ce qui est manifestement inacceptable; 2-À moins que la Fraternité et ses évêques soient reconnus comme étant Catholiques, ce qui serait un premier pas vers la reconnaissance d'un droit à contester les erreurs de Vatican II, il ne saurait y avoir de discussions doctrinales.

Or Rome ne se voyait même pas capable d'envisager l'éventualité de remplir ces deux conditions, et cela marqua le point d'arrêt de toute négociation. Pendant ce temps, les dirigeants de la Commission Ecclesia Dei et d'autres instances officielles firent tout en leur pouvoir pour diviser et conquérir le monde

de la Tradition. Leur premier pas en ce sens fut d'offrir une Administration Apostolique aux prêtres de Campos et de leur permettre de continuer à célébrer la Messe traditionnelle (2002). Ensuite, en 2005, les promesses romaines convinquirent plusieurs prêtres de quitter la Fraternité et de fonder l'Institut du Bon Pasteur. Un exemple de ce qu'ils reçurent par la suite est l'inscription dans les Statuts de cet Institut de l'usage EXCLUSIF de la Messe traditionnelle.

### Le 1<sup>er</sup> : La messe traditionnelle permise à tous les prêtres

Mais le Chapitre Général de la Fraternité, assemblé en juillet 2006, rappela la nécessité de l'obtention des préliminaires avant le début de toute discussion, surtout en ce qui concerne le statut canonique que les autorités romaines voulaient désespérément lui accorder. Conséquemment, Mgr Fellay, en octobre 2006, organisa une Croisade de Chapelets à l'intention du Saint Père, dans le but d'obtenir de Marie la libération de la Messe traditionnelle, de façon à ce que tous les prêtres puissent la célébrer. En quelques mois, les fidèles de la Tradition prièrent un million de chapelets, et le 7 juillet 2007 survint le fameux Motu Proprio Summorum Pontificum, lequel déclara non seulement que tous les prêtres avaient le droit de célébrer l'ancienne Messe, mais aussi que cette dernière n'avait jamais été abrogée. Malgré que ce document ait été promulgué exclusivement à l'intention de ceux qui NE CONSIDÈRENT PAS « la fidélité à l'ancien Missel » comme « une marque extérieure de leur identité », et qui ACCEPTENT « le caractère obligatoire du Concile Vatican II », et qui CROIENT qu'il n'y a « ni contradiction », « ni rupture » entre la Messe ancienne et





la nouvelle, et que la Messe traditionnelle n'est que la « forme extraordinaire » d'un rite unique, et que les deux Messes devraient « s'enrichir mutuellement », car « une exclusion totale du nouveau rite ne serait pas en accord avec la reconnaissance de sa valeur et de sa sainteté », malgré ces restrictions donc, la liberté universelle accordée à l'ancienne Messe a été une grande bénédiction pour l'Église.

### Le 2<sup>ème</sup> : La Levée des « excommunications »

En juin 2008, S.É. le Cardinal Castrillon Hoyos a lancé un ultimatum à notre Supérieur Général, où il menaçait, en termes à peine voilés, de déclarer la Fraternité schismatique si celle-ci n'accédait pas à ses demandes avant le 30 juin. On nous demandait d'accepter « sans délais » un statut canonique, en signe de gratitude pour le Motu Proprio de l'année précédente, et d'accepter dans la même foulée de cesser toute critique envers le Souverain Pontife et de ne pas nous considérer comme formant un « Magistère » qui serait supérieur au sien, ni d'opposer la Fraternité à l'Église, ni de continuer à blesser la « charité ecclésiale ». Telle fut la tentative romaine de forcer un accord sans avoir à remplir le devoir en justice que représente la 2<sup>ème</sup> condition. Mgr Fellay reconnut alors le bluff, et manifesta clairement qu'il ne pouvait accepter ni ces conditions, ni un statut canonique qui nous enlèverait le droit de contester les erreurs de Vatican II. Rome ne réagit alors que par le silence.

Puis, lors de la Fête du Christ Roi d'octobre 2008, Mgr Fellay mit en branle une deuxième Croisade au but ambitieux de 1 million de Chapelets, afin d'obtenir la levée des 'excommunications'. Il envoya aussi au Cardinal Hoyos, le 15 décembre dernier, une lettre demandant formellement le retrait du décret d'excommunication, soulignant que les consécrations épiscopales de 1988 n'avaient été rien d'autre qu'une 'opération de survie' de la Tradition, et non pas un acte de rébellion. Il réaffirmait aussi la soumission de la Fraternité à la Primauté de Pierre, tout en insistant sur son droit à s'opposer à certains textes de Vatican II contraires au magistère de l'Église. Cette Croisade fut plus que réussie car, en janvier 2009, un total de 1, 703,000 chapelets furent dits par le clergé et les fidèles de la Tradition.

Le résultat de ces prières fut étonnant, immédiat, miraculeux, et ne peut s'expliquer que par la puissance du Rosaire. Car il est manifeste que le Pape n'est pas d'accord avec la Fraternité, et que son geste ne fut pas un signe de support vis-à-vis des positions doctrinales de la Fraternité par rapport à la Tradition et à Vatican II. Le Pape s'expliqua en effet clairement sur ce point lors de l'Audience Générale du 28 janvier 2009, lorsqu'il justifia son récent décret à ceux qui l'avaient blâmé d'avoir posé ce geste : « J'ai posé ce geste de miséricorde paternelle parce que ces prélats m'avaient souvent manifesté leur grande souffrance par rapport à leur situation. J'espère que mon geste sera suivi de leur sérieux effort à poursuivre les étapes ultérieures qui sont nécessaires pour atteindre la pleine communion avec l'Église, et qu'ils témoigneront ainsi une vraie fidélité et une

vraie reconnaissance du Magistère et de l'autorité du Pape et du Second Concile du Vatican. »

Le Pape ne pouvait exprimer plus clairement son désir que les Catholiques de Tradition acceptent les erreurs de Vatican II, et son point de vue selon lequel une telle acceptation est nécessaire à celle du Magistère de l'Église, même si les dites erreurs s'opposent au Magistère précédent. On peut donc se demander comment une telle contradiction est possible. La réponse est cependant assez simple : le Magistère est considéré comme quelque chose de 'vivant', et l'accepter, c'est accepter l'expression actuelle de la collégialité du Pape et des évêques, ainsi que la liberté religieuse et l'oecuménisme. Or la Fraternité ne pourra jamais s'y résoudre, car elle ne considère en effet les 'discussions' que comme l'opportunité rêvée de présenter la vérité Catholique qui s'oppose radicalement à la pensée 'moderniste' au sujet de l'Église.

Le grand avantage de ce décret ne réside pas dans son effet canonique, mais plutôt en ce qu'il vient enlever l'opprobre qui avait depuis des années marqué la Fraternité; celle-ci avait été jusque là considérée comme punie par une censure qui la discréditait comme étant hors de la communion ecclésiastique. Certains ont exprimé le regret que ce décret n'ait fait aucune mention de Nos Seigneurs Lefebvre et de Castro Mayer, dont la réputation a aussi besoin d'être rétablie. Or le décret déclare quand même que celui de 1988 était retiré et se trouvait, depuis le 21 janvier 2009, privé de tout effet canonique. Ceci implique dès lors que NN.SS. Lefebvre et de Castro Mayer ne peuvent plus être dits 'excommuniés'. Néanmoins, en continuant notre combat pour faire valoir les positions doctrinales qu'ils avaient toujours promues, nous finiront bien par obtenir publiquement et explicitement leur réhabilitation, et nous ne serons satisfaits par rien de moins.



## Le pape met un frein à l'abus des annulations

Lors d'un discours devant la Rote Romaine, le 29 janvier 2009, le Pape Benoît XVI a demandé que soient appliquées les normes établies dans deux discours du Pape Jean-Paul II il y a plus de vingt ans, et qui demandaient l'arrêt du scandale de l'octroi de fausses annulations de mariage pour cause d'incompatibilité psychologique.

Zenit, le site Web officiel du Vatican, a cité le discours du Pape le jour même : « 'La valeur du mariage chrétien risque d'être pratiquement détruite si le sacrement est déclaré nul à cause de prétextes' a dit le Pape Benoît XVI... Citant le Pape Polonais, Benoît XVI s'est plaint de ce qu'on pouvait encore percevoir le besoin de protéger la communauté ecclésiale du « scandale de voir la valeur du mariage chrétien être pratiquement détruite par la multiplication des déclarations exagérées et presque automatiques de nullité de mariage dans les cas de mariages ratés, sous prétexte de quelque immaturité ou de faiblesse psychologique de la part d'une des parties contractantes »... Se référant à nouveau au discours de son prédécesseur, le Pontife a souligné la distinction entre une 'maturité psychique telle que vue comme but du développement humain' ; et la 'maturité canonique qui est plutôt le minimum requis pour établir la validité du mariage'.

Il a de plus parlé de la différence entre 'incapacité' et 'difficulté', réaffirmant la doctrine de Jean-Paul II selon laquelle il existe une différence entre 'incapacité' et 'difficulté' : "Seule une incapacité, et non une difficulté, à donner son consentement et à réaliser une véritable communauté de vie et d'amour peut invalider le mariage." »

Voilà donc des déclarations très fortes de la part du plus haut législateur et juge de l'Église, et elles sont renforcées par celles, similaires, de Jean-Paul II, et elles nous montrent que le système des tribunaux d'annulation de l'Église ne fonctionne tout simplement plus. Le pape distingue entre les conditions psychologiques rendant un mariage nul et invalide parce qu'elles rendent impossible le contrat, et celles qui en font un mariage raté sans toutefois invalider le contrat. Cependant, le problème est qu'une telle distinction est très difficile à établir dans la pratique. On aboutit donc au résultat suivant : les décrets de nullité sont très communément accordés pour cause de manque de discernement requis, suivant le Canon 1095 du Code de 1983. Comme le souligne lui-même le Pape, ces an-

nullations sont devenues « presque automatiques ». L'immatricité ou les problèmes psychologiques (si communs à notre époque moderne en dysfonctionnement) sont prétextes à un décret déclarant faussement qu'il n'y a jamais eu de vrai mariage entre tel et tel individus.

### Annulations = divorces à la sauce catholique

Dans les faits, les annulations sont devenues la forme 'catholique' du divorce. C'est là exactement ce que le Pape signifiait lorsqu'il a réprouvé le «scandale de voir la valeur du mariage chrétien être pratiquement détruite'... ». Il ne fait aucun doute que la grande fréquence des annulations est une cause de scandale, car tous les Catholiques croient désormais que si leur mariage ne tient pas la route, ils n'auront qu'à demander une annulation; et il y a de fortes chances que celle-ci sera accordée pour cause de manque de discernement, c.-à-d. pour immaturité. Or, les Papes ayant perçu le problème depuis plus de 20 des 25 années écoulées depuis la parution du Code de 1983, on se demande pourquoi rien n'a encore été fait et pourquoi de fausses annulations sont encore accordées ? Y a-t-il quelqu'un qui accepte réellement l'autorité du Pape ? Pourquoi ce dernier ne renforce-t-il pas



ses déclarations au moyen de mesures disciplinaires ? On voit bien ici la contradiction interne du libéralisme, qui corrompt et détruit l'Église de l'intérieur.

Dès lors, devons-nous nous étonner de ce que la Fraternité St-Pie X refuse de reconnaître systématiquement de tels décrets ? Ou qu'elle refuse de marier des personnes se présentant munies d'un décret d'annulation d'un précédent mariage, quand la raison qui y est mentionnée est le Canon 1095 (ce qui arrive en grande majorité) ? Est-il donc surprenant que la Fraternité ait décidé d'instituer ses propres tribunaux, dans le but de se prononcer sur ces questions avec une certitude morale, et d'exclure des raisons suffisantes celles d'ordre psychologique qui sont hautement douteuses, et aussi afin d'examiner le contrat de mariage lui-même ? Que les fidèles de la Fraternité tirent de tout cela une salutaire leçon. Qu'ils refusent de sortir avec des personnes qui ont reçu des certificats d'annulation provenant du Novus Ordo, et qu'ils n'aillent point soumettre leurs délicats et difficiles cas de mariage à d'autres tribunaux que ceux de la Fraternité.

## Msgr. Wach accepte la nouvelle messe

Msgr. Gilles Wach, fondateur et supérieur de l'Institut du Christ-roi, a donné une entrevue à L'Homme Nouveau, le 25 octobre 2008, dans laquelle il a clarifié les positions de son Institut, lequel dit occuper une position à mi-chemin entre la

Fraternité St-Pie X et les communautés de l'Indult de 1984. On peut trouver des extraits de cette entrevue dans le n°187 de la revue Fideliter. Msgr. Wach a donc déclaré qu'il acceptait la 'forme extraordinaire' de la liturgie tout en étant prêt à célébrer

la Nouvelle Messe; cette position est une conséquence directe de l'acceptation du principe selon lequel la Messe traditionnelle n'est que la forme 'extraordinaire' de la liturgie romaine. À la question lui demandant si ses prêtres allaient accepter de concélébrer la Messe Chrismale avec les évêques diocésains, il répondit : « Je ne vois pas pourquoi, si on nous le demande, nous devrions refuser un tel signe de communion. La compréhension est aussi une vertu, et il n'est pas défendu de l'avoir ; c'est même l'un des dons du Saint Esprit. De plus, le Pape lui-même a coutume de concélébrer avec ses Cardinaux ou avec les évêques, à Rome et ailleurs dans le monde. Je pense que toutes les communautés 'Ecclesia Dei' apprécient beaucoup le Pape. Pourquoi devrions-nous être plus Catholiques que le Pape ? »

Une telle position est une négation de tout ce qui est objectivement mauvais dans la Nouvelle Messe, et ouvre la porte à une coopération formelle à toutes sortes de sacrilèges. Elle

est la conclusion logique au fait de l'acceptation du compromis selon lequel la Messe traditionnelle n'est qu'une 'forme extraordinaire' du Rite Romain. Accepter de concélébrer n'est rien d'autre que participer à la révolution dans l'Église ; c'est un compromis et une capitulation qui annulent l'effet de la résistance au plan dogmatique. Peu importe combien un prêtre peut professer que « cette forme liturgique (i.e. extraordinaire) correspond parfaitement bien à l'enseignement théologique, dogmatique, et spirituel que nous avons reçu », comme le fait Msgr. Wach, car il se contredit lui-même et est complice du système moderniste tant qu'il ne refuse pas la Nouvelle Messe à cause de sa nocivité, et à cause de ce qu'elle n'exprime pas adéquatement cet enseignement, et qu'elle exprime plutôt un enseignement contraire qui corrompt et détruit la Foi. Devons-nous donc tellement être surpris de ce que les Catholiques traditionalistes refusent d'accepter que leur Messe soit reléguée au rang de 'forme extraordinaire' ?

## Un autre prêtre quitte Papa Stronsay

Les politiques de compromis du Père Michel-Marie Sim, l'ancien supérieur des Rédemptoristes du monastère de l'île de Papa Stronsay (Écosse), ont subi un autre revers en décembre dernier. Cela est survenu avant même la levée des soi-disant 'excommunications', laquelle donna à la Fraternité une situation similaire à celle des anciens Rédemptoristes, mais sans compromis avec les erreurs de Vatican II, et sans qu'elle soit sous l'autorité d'un évêque diocésain du Novus Ordo.

Ce revers consiste en la déclaration publique d'un second prêtre, le Père Nicholas-Marie, C.Ss.R., concernant son départ de la communauté à cause de l'abandon par cette dernière du combat mené par la Fraternité St-Pie X. La communauté du Père Sim ne compte donc plus que deux prêtres. Le bulletin de la Fraternité en Grande-Bretagne rapporte l'essentiel de cette déclaration :

« Jusqu'à récemment notre communauté a considéré qu'il y a une crise de la Foi si grande que cela a créé un état d'urgence, lequel a justifié, et même a encouragé notre travail en tant que Rédemptoristes vivant en-dehors des structures officielles, pendant les vingt dernières années. Ses supérieurs et plusieurs de ses membres ont maintenant choisi de voir dans les récents développements romains une indication

que cet état d'urgence n'existe plus suffisamment pour qu'on continue de justifier une telle position, et qu'il devient dès lors possible et même impératif de s'intégrer dans les structures officielles. D'autres – et je suis du nombre – croient que la situation n'a pas changé dans son essence, malgré le Motu Proprio de 2007 (lequel est néanmoins clairement un pas dans la bonne direction), et que la cause première de l'état d'urgence n'est pas liturgique mais bien doctrinale, et n'est toujours pas résolue. Pour ma part, je continuerai à supporter et à travailler de concert avec la Fraternité St-Pie X, tout en m'efforçant de demeurer fidèle et de persévérer en ma vocation de Rédemptoriste, où et comme la Providence l'indiquera.

M'adressant à mes chers confrères Rédemptoristes, je voudrais faire miennes les paroles de Dom Laurence Fleichman, O.S.B. (un prêtre Brésilien ayant quitté le monastère Bénédictin du Barroux en France en 1988, quand sa communauté rechercha une régularisation semblable de son statut par les autorités romaines, alors que les problèmes doctrinaux, tout comme aujourd'hui, demeuraient non résolus), à son supérieur du temps, feu Dom Gérard Calvet. Il utilisa à nouveau les mêmes paroles en 2001, pour admonester les prêtres de Campos, au Brésil,

lorsqu'eux aussi visèrent leur propre bien au lieu du bien commun de la Tradition : 'Des milliers de fidèles attendent anxieusement que vous les confirmiez dans la Foi Catholique, dans le combat que la Divine Providence requiert de notre part, sans que jamais nous ne succombions à la fatigue, à la faiblesse, au chant de sirène de la légalité. Ce que Notre Seigneur demande, c'est le long martyr enduré goutte à goutte, et une claire et simple profession de Foi sans faire de compromis avec les modernistes du Vatican. Le Pape, oui ; la légalité, oui ; mais avant tout, il faut répondre à l'appel clair de Dieu au combat de la Foi.' »

Cette déclaration très simple souligne la nature doctrinale de notre combat, lequel a été abandonné par les 'Fils du Rédempteur' (comme Rome les a forcés à se désigner, puisqu'ils ne sont plus des Rédemptoristes), ce qui constitue un nouveau succès de la stratégie romaine vis-à-vis des Catholiques Traditionalistes : diviser pour régner. On doit féliciter le Père Nicholas-Marie pour son courage. Il demeurera sur l'île de Papa Stronsay, où il s'occupera des fidèles présents, lesquels, bien sûr, ont le bon sens Catholique de faire confiance et de suivre la Fraternité, au lieu de l'évêque d'Aberdeen et ses non-Rédemptoristes.

## Le Vatican remercie les musulmans d'avoir ramené Dieu en Europe

Telle est la déclaration du Cardinal Jean-Louis Tauran, Président du Conseil Pontifical du Dialogue Interreligieux, faite lors d'une rencontre de théologiens, le 28 novembre 2008 à Naples, et rapportée par l'Osservatore Romano et par Reuters. Il a en effet remercié les Musulmans d'avoir ramené Dieu dans le domaine public européen, depuis qu'ils sont devenus une minorité significative, ce qui ne laisse pas d'autre choix aux adhérents de différentes croyances que de s'engager sur la voie du dialogue interreligieux.

Mais comment le pluralisme religieux pourrait-il ramener Dieu dans la société, alors que les membres des différentes religions ne croient même pas au vrai Dieu, Notre Seigneur Jésus Christ, Seconde Personne de la Sainte Trinité ? Comment peuvent-ils ramener Dieu dans la société, ceux qui refusent le règne social de Dieu, Sa miséricorde, et l'oeuvre inimaginable d'amour et de pardon de l'Incarnation et de la Rédemption ?

### Un musulman converti contredit la position du cardinal

Il aura fallu m. Magdi Allam, un journaliste musulman converti et baptisé publiquement par le Pape lors de la Vigile Pascale du 22 mars 2008, pour s'élever avec justesse contre la position du bon Cardinal et du Pape le soutenant. Pour ce faire, il posta sur son web site, le 20 octobre 2008, une lettre ouverte au Pape, en réponse à la préparation du forum Catholique-Musulman de novembre dernier. M. Allam fit part au Pape de son inquiétude face « à la sérieuse déviation religieuse et morale qui s'est infiltrée et s'est répandue jusqu'au coeur de l'Église », et lui dit qu'« il est vital pour le bien commun de l'Église Catholique, l'intérêt général de la Chrétienté, et pour la civilisation occidentale elle-même » que le Pape se prononce de « façon claire et irrévocable » sur la question de savoir si l'Islam est une vraie religion.

M. Allam a dit au Pape qu'il s'opposait spécifiquement à ce qu'avait dit le Cardinal Tauran lors d'une conférence d'août 2008, à savoir que l'Islam est une religion promouvant la paix, mais que « certains croyants avaient trahi leur foi » en l'utilisant comme prétexte à la vio-



lence. « La réalité objective, et je vous dirai ceci en toute sincérité et animé d'un esprit constructif, est exactement contraire à ce qu'imagine le Cardinal Tauran », a dit M. Allam au Pape. « L'extrémisme et le terrorisme islamiques sont les fruits mûrs des enseignements du

Coran et de la pensée et des actions de Mahomet. » ([www.catholic.org](http://www.catholic.org)).

Il nous faut admirer le courage de ce converti. Car il fut abandonné dès le début, lorsque après sa conversion, il utilisa son journal pour condamner l'Islam. En effet, non seulement ne reçut-il aucun soutien du Vatican, mais il fut en outre désavoué par une déclaration du Père Lombardi (Secrétaire de Presse du Vatican) disant que, lorsque l'Église recevait en son sein un nouveau converti, cela ne signifiait pas qu'elle en endossait les opinions sur tous les sujets. Qu'une telle déclaration, minant l'importance de sa conversion de l'Islam, vienne de la part de l'Église même qui l'a reçu, serait considéré, même par les gens du monde, comme un coup de poignard dans le dos. Mais les modernistes la justifient au nom de l'oecuménisme. Néanmoins, M. Allam continue à avoir le courage d'éclairer le Pape et les Cardinaux sur les méfaits d'une fausse religion. Puisse Dieu le récompenser, car le monde ne le fera pas.

## Un diocèse du Québec refuse le Motu Proprio

Un article du 7 février dernier, paru dans Le Quotidien, traite du refus de Mgr Rivest, évêque de Chicoutimi (Québec), de permettre la Messe traditionnelle comme le veut le Motu Proprio Summorum Pontificum, et cela malgré une pétition de 140 personnes en réclamant la célébration, et malgré la disponibilité d'un prêtre capable de la célébrer.

Les signataires en appelèrent de la décision auprès de la Commission Ecclesia Dei à Rome, au début de septembre 2008 et, en date de l'article mentionné, ils n'en avaient encore reçu aucune réponse. Ce qui s'avère des plus intéressant dans cette affaire, ce sont les raisons du refus invoquées par le Curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Chicoutimi, Mgr. Jean-Roch Gauvin. En effet, il dit que les 140 personnes ne constituent pas un groupe stable, vu qu'elles ne viennent pas toutes d'une même ville, et que certaines d'entre elles ne sont que des enfants! Toutefois, il fit aussi part de ses motivations profondes : « Cela va plus loin que le latin et le chant grégorien, avec lesquels je n'ai aucun problème. Ils (les fidèles voulant la Messe tridentine) se servent du Missel d'avant le Concile, le Missel dans lequel on peut trouver des prières parlant de la vengeance de Dieu, plutôt que du Dieu qui est amour. Il s'y trouve des prières pour la conversion des Juifs, qui y sont dépeints comme des gens méchants qui ont tué le Christ. Il s'agit là d'une théologie du passé, d'une vision fautive à laquelle, heureusement, nous avons échappé. » Il continua en disant que si Rome n'appuyait pas l'évêque sur ce sujet, il recommanderait à ce dernier de présenter sa démission. On comprend donc que la question de la Messe traditionnelle est d'une grande importance pour l'Église tout entière.

# D'un océan à l'autre

*Nouvelles et photos du district du Canada !!!*



## Drame à Ecône: Lettre d'un survivant

« Chère famille, chers amis.

Peut-être certains d'entre vous l'ont-ils déjà appris, sinon je tiens à vous en informer... Trois séminaristes de 3<sup>ème</sup> année ont en effet trouvé la mort en montagne, dans une avalanche.

...Ce mercredi 11 février 2009, nous avons décidé, nous, sept séminaristes (tous de 3<sup>ème</sup> année, tous Français) de sortir pour la journée en montagne... Nous sommes partis vers 09h00 du séminaire, avons laissé la voiture à 10h30, et de là, sommes partis en raquettes dans la neige vierge, sur un sentier qui conduisait à un grand barrage. Le sentier qui y conduisait était recouvert d'1m50 de neige. Ce sentier surplombait le lac, à 50 m au-dessus de lui. Nous étions deux à ne pas vouloir y aller, fatigués, affamés... aussi marchions-nous en retrait par rapport aux autres, 50 m derrière eux. A un moment, le sentier contournait un rocher en surplomb du lac, et ils disparurent à nos yeux. L'un d'eux pourtant, voulant savoir ce que nous faisons, est revenu sur ses pas, et réapparut de derrière le rocher. Nous échangeâmes quelques mots, et tous deux le rejoignîmes. Alors, regardant vers le groupe qui nous précédait, nous ne vîmes que les traces qui s'arrêtaient, à 40 m de nous, une traînée d'avalanche, et en contrebas, la glace du lac brisée avec les restes de l'avalanche, mais nous ne distinguions rien d'autre, la réverbération de la neige nous

aveuglant, et le tout se trouvant à 100m de nous. Nous comprîmes aussitôt, tous trois, le drame qui venait de se dérouler. Voyant que nous ne pouvions en aucun cas leur venir en aide, nous repartîmes en direction du barrage; il était 13h. Après quelques minutes de course difficile, nous atteignîmes la « maison des gardiens du barrage ». J'appelai alors au 112, et le centre de secouristes de montagne me répondit immédiatement. Quatre personnes étaient alors dans l'avalanche, peut-être dans le lac même. En un temps record (15 mn), 2 « alouettes III » arrivaient sur les lieux, et au bout d'une demi heure, ramenaient un de mes meilleurs amis, Eric Peron. Il était dans la neige, mais il ménagea un puits avec son bras libre, qui atteint la surface de la neige et il eut la présence d'esprit de défaire son écharpe, et de la jeter par le puits. Les sauveteurs la virent, et avec les chiens, le dégagèrent. Il leur indiqua un confrère, Raymond, dont il voyait les pieds : celui-ci était déjà mort.

Vers 15h, on nous emmena en hélicoptère à la base des sauveteurs, à Sion, où la police nous prit en charge. Entre-temps nous avons appris que Raymond était décédé, et que Jean-Baptiste et Michaël n'étant toujours pas retrouvés, ils n'avaient plus de chance de s'en sortir. Trois jeunes et belles âmes ont retrouvé le Père éternel. »

Benoît  
Requiescant In Pace

## CONVICTIONS

## Abonnements

Nous invitons tous nos fidèles à s'abonner au magazine « Convictions ».

■ Ce magazine contient des articles vous informant sur les problèmes actuels, sur les relations de la Fraternité avec Rome, sur l'éducation, sur les activités dans les chapelles à travers le pays.

■ Ces articles seront éducatifs, agréables à lire et vous aideront à devenir de meilleurs catholiques.

Vous trouverez le bulletin d'inscription au dos de cette page. Les prix sont affichés sur la page 3 de ce bulletin.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration !

Vous pouvez acheter « Convictions » pour le prix de \$ 3.00 dans les chapelles. Nous conseillons à toutes les familles de prendre un abonnement et de participer ainsi à cet apostolat. Le prix de l'abonnement est de \$ 25.00 par an (dix numéros) pour les abonnés au Canada.

## Tournoi de Hockey à Nicholville

La première fin de semaine de mars a lieu, tous les ans, un tournoi de hockey, organisé par le prieuré de Nicholville, NY. Cette année, on vit une équipe de Syracuse, une équipe de Nicholville et deux équipes du Québec s'affronter pour gagner un magnifique trophée qui grossit d'année en année...

Ce fut pour tous l'occasion de rencontrer des fidèles de la Tradition d'autres prieurés et d'un autre pays. Tous, nous avons assisté le matin même à la Sainte Messe et nous nous agenouillions avant chaque match pour l'offrir à Dieu.

Les équipes s'affrontèrent toutes, les unes contre les autres, afin de déterminer le placement des matchs de demi-finales. Les équipes du Québec se placèrent 3e et 4e, parce que les équipes américaines sont bien plus habituées que nous à jouer en aréna, et que nous mettions bien du temps à nous réveiller !!! Mais l'honneur était sauf, vu que la dernière équipe du classement avait un point, venant d'un résultat nul (1-1) contre Syracuse.

Puis la première équipe, Nicholville, affronta la moins forte des équipes québécoises pour une place en finale et l'emporta par 3 buts à 0. Mais l'autre équipe du Québec assura le Canada d'une place de finaliste en l'emportant par 6 à 0 sur l'équipe de Syracuse. Hélas, les Québécois, s'étant un peu trop fait plaisir en demi-finale, s'inclinèrent contre Nicholville : 4 à 1, après un beau match où la fatigue des joueurs fit toute la différence, alors que Québec menait le jeu durant le premier tiers-temps.

Malgré leurs défaites, les Québécois s'en retournèrent heureux chez eux. En effet, le jeu était de grande qualité, l'accueil américain très chaleureux et l'organisation parfaite. Ce tournoi était tout empreint de joie chrétienne, car même si les matchs de hockey étaient joués avec la rudesse qui accompagne ce sport, chacun savait perdre dans la bonne humeur.

Un gros progrès à noter par rapport à l'année dernière... : les Québécois n'arrivèrent ni ne s'en retournèrent accompagnés de la tempête annuelle du début du mois de mars.

Et puis, c'est promis : l'an prochain, c'est le Québec qui remporte le trophée !!!

## Surprise du Ministère de l'Éducation

Depuis quelques mois, l'école faisait tous ses efforts pour tenter de se mettre le plus possible en règle avec les exigences du Ministère de l'Éducation du Québec. La Providence va réduire de 10 mois à trois petites semaines le temps que nous comptons mettre pour effectuer ces réformes.

En effet, le vendredi 12 décembre vit une inspection-surprise du ministère très bien renseigné à notre sujet. A la suite de la visite, les inspecteurs nous donnèrent jusqu'à la rentrée des vacances de Noël, pour nous mettre aux normes. Nous avons dû alors nous séparer de quelques professeurs compétents et dévoués qui n'avaient pas le diplôme de pédagogie pour enseigner. Les prêtres et les sœurs faisaient aussi partie du lot. Dorénavant, ils enseigneront uniquement le catéchisme. Il a donc fallu engager un professeur de mathématiques pour les classes du secondaire, ainsi qu'un professeur de sport, mais nous avons pu bénéficier du secours de trois



## Abonnements

Titre : .....

Nom complet : .....

Rue : .....

Ville : .....

Province : .....

Code postal : .....

Pays : .....

### Vous pouvez vous abonner à **CONVICTIONS**

pour vous assurer de recevoir la prochaine édition

- en envoyant le bulletin d'abonnement par courrier à :  
Convictions, 480 McKenzie St., Winnipeg, MB, R2W 5B9  
Veuillez joindre votre paiement dans l'enveloppe.

Faites l'essai de la revue en demandant un numéro gratuit  
par internet: [www.sspcx.ca/convictions](http://www.sspcx.ca/convictions)

Nous vous remercions !

**Nous vous enverrons la revue au plus vite !**

de nos anciens professeurs qui achevaient leur cycle de pédagogie à l'université.

Les cours et leurs horaires posaient aussi problème ; nous n'enseignions pas certaines matières, en particulier le cours d'éthique et culture religieuse, exposant toutes les religions et la morale laïque. Si nous sommes dans l'obligation d'enseigner le contenu du programme officiel quant à la morale naturelle et aux fausses religions, nous évitons avec soin tout relativisme, destructeur de la Foi. De plus, on nous fit remarquer qu'il manquait quelque 40 minutes de classe dans la semaine, que certaines matières scientifiques n'étaient pas suffisamment enseignées, qu'il n'était pas affiché que nous avions 5 minutes de pause entre chaque cours, etc. Nous avons donc dû remanier toutes les grilles horaires en respectant le minutage imposé par le ministère à chaque matière et

les contraintes personnelles des professeurs. Enfin, il a fallu se casser une nouvelle fois la tête (la 3<sup>e</sup> fois en moins d'un an !) pour refaire tous les bulletins de notes : à nous les joies d'Excel !

De plus, l'école remet à niveau son laboratoire d'expériences scientifiques : pour cela, nous avons dû trouver des fonds pour quitter la salle d'informatique et débiter les travaux dans la grande salle de ping-pong. Il en va de même pour la bibliothèque des élèves : depuis le début de l'année, les prêtres réfléchissaient au meilleur endroit ; le choix a été arrêté, et maintenant une bibliothèque fournie est en train de se monter en un nouveau lieu vaste et éclairé.

Nous avons heureusement la consolation de voir nos efforts récompensés puisque l'école a repris en janvier ! DEO GRATIAS !!!



## Annonces

Nous vous remercions pour les nombreuses lettres d'encouragement et les réactions positives au sujet du n°15 de Convictions.

Nous vous demandons de nous aider à ce que la revue Convictions soit de plus en plus connue et lue. Abonnez-vous à Convictions, si vous ne l'avez pas déjà fait. Faites connaître ce magazine à vos amis, parents et connaissances.

Et n'hésitez pas à offrir l'abonnement à Convictions aux personnes qui vous sont chères.

Que Dieu récompense vos efforts !



## Courrier des lecteurs

Cher Monsieur l'abbé Girouard,

Nous adorons le nouveau format de « Convictions ». M. l'abbé May nous a apporté le n°15 quand il est venu à la Mission des N.D. de sept Douleurs à Miramichi, NB.

Une bonne idée de le poster sur Internet. Nous espérons que vous aurez beaucoup, beaucoup d'abonnés ...

.....Lucie Comeau

M. l'abbé Patrick Girouard,

Félicitations, « Convictions » se vend comme des petits pains chauds. Montréal a tout vendu - la photo des quatre évêques, les bons articles - un beau, gros travail.

.....Thérèse Dion

Messieurs les abbés,

Félicitations ! Le nouveau « Convictions » est magnifique. Nous, la mission de St. Philomène dans le Nord de l'Ontario (Sudbury), aimons les changements et espérons que la demande sera de plus en plus grande.

Que Dieu vous bénisse, vous et tous ceux qui ont contribué à faire de « Convictions » un véritable succès.

.....Trudy Wallace



## Requiescant In Pace

**Matthew Burger:** \* 16 août 1918, Qu'Appelle, SK  
+ 17 janvier 2009, Langley, C.-B.  
**Lillian Ammann :** \* 11 avril 1919  
+ 18 février 2009, Vancouver, C.-B.



## Lévis

Ecole Sainte-Famille (418) 837-3028  
10425 Boul. de la Rive-Sud  
G6V 9R6 QC

## Shawinigan

Prieuré St-Pie X, Maison de Retraite (819) 537-9696  
905 Rang St. Matthieu  
G9N 6T5 QC

## Toronto

St. Michael's Priory (416) 251-0499  
45 Guthrie Avenue  
M8Y 3L2 ON

## New Hamburg

Our Lady of Mt. Carmel Academ (519) 634-4932  
24836 Bleams Road  
N3A 3J2 ON

## Winnipeg

St. Raphael's Priory (204) 589-4524  
480 Mc Kenzie St.  
R2W 5B9 MB

## Calgary

Immaculate Heart of Mary Priory (403) 233-0031  
401, 8th Street NE  
T2E 4G8 AB

## Vernon

Our Lady Queen of Peace Priory (250) 545-3516  
3012, 37th St.  
V1T 6G5 BC



### St Valentin à Langley

Le 15 février les fidèles de Langley célébraient la fête de St Valentin. Mme Cathy Burger et M. David Pearce récitèrent des poèmes romantiques d'Elizabeth Browning, la chorale présenta des chants et il y eut du punch et du gâteau pour tout le monde.



### Manifestation contre l'avortement

Monsieur l'abbé Boulet, avec quelques paroissiens, a participé à une manifestation contre l'avortement. Cette manifestation se déroula à Montréal, devant une clinique d'avortement.



### Retraites pour messieurs et pour dames à Shawinigan

#### Baptême à Ottawa

Le dimanche, 22 mars, Joseph Inderbitzin, premier enfant de Martin Inderbitzin et Julie Goyette, recevait le sacrement du baptême. Nous félicitons les heureux parents !



### Tournoi de hockey à Nicholville

La première fin de semaine de mars a lieu, tous les ans, un tournoi de hockey, organisé par le prieuré de Nicholville, NY. Cette année, on vit une équipe de Syracuse, une équipe de Nicholville et deux équipes du Québec s'affronter pour gagner un magnifique trophée qui grossit d'année en année...

